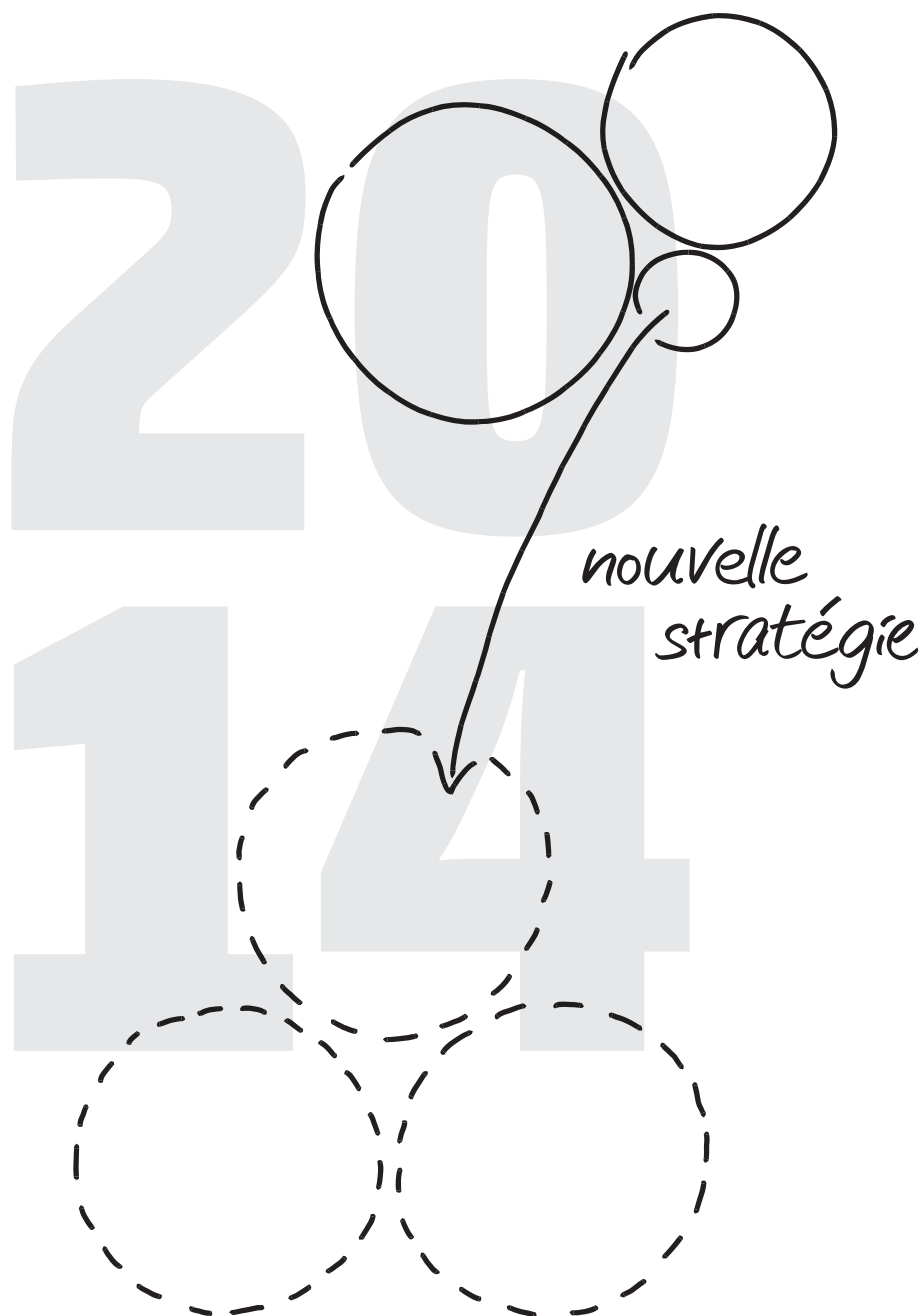


Rapport annuel 2014



«Nous réunissons sous un même toit de nombreux savoir-faire afin de proposer à nos clients des solutions globales et personnalisées.»

Suzanne Thoma, CEO

Sommaire

4 Lettre aux actionnaires

8 Commentaire du résultat 2014

9 Renforcer l'énergie

13 Une production d'énergie durable et rentable

14 Centrale nucléaire de Mühleberg

16 Développement de l'éolien et de l'hydraulique

19 Développer les réseaux

23 Le réseau au cœur du tournant énergétique

26 La recherche au service de l'innovation

28 Swiss Energypark

29 Elargir les prestations

33 Développement renforcé de nos prestations

40 Corporate Risk Management

41 Corporate Governance

60 Rapport de rémunération

66 Adresses et impressum

Lettre aux actionnaires

La mise en œuvre de la stratégie du groupe BKW¹ est en bonne voie: en 2014, nous avons renforcé nos activités dans le domaine de l'énergie, développé les réseaux et élargi les prestations. Outre un approvisionnement fiable en électricité 24h/24, nous proposons désormais à nos clients un vaste portefeuille de prestations énergétiques et de services d'infrastructure. Une BKW «nouvelle génération» est en train de prendre forme.



Chers actionnaires,

L'année dernière, ici même, nous évoquions les bouleversements qui transformaient le paysage énergétique européen. Un an plus tard, force est de constater que la situation ne s'est pas améliorée. Le subventionnement de certaines technologies de production aux dépens des filières dites «classiques» ont conduit à des distorsions du marché de l'électricité qui perdurent encore. Les prix sur les marchés européens de l'électricité restent à un niveau historiquement bas. Chaque pays cherche, chacun de son côté, des solutions aux mutations que connaît le système énergétique. Actuellement, ce sont principalement les choix faits par l'Allemagne, l'Italie et la France qui sont importants pour nous. L'orientation de la Suisse s'est concrétisée au cours des débats sur la stratégie énergétique au Conseil national, mais de nombreuses questions restent encore sans réponse. La décision de la banque nationale suisse

d'abandonner le cours plancher de l'euro va elle aussi laisser des traces. Pourtant, l'année 2014 aura apporté de bons résultats, dont nous pouvons être d'autant plus fiers compte tenu des événements ayant touché notre branche.

Repenser l'énergie et agir en conséquence

La force de notre positionnement sur le marché réside dans le fait que nous avons su reconnaître suffisamment tôt la tendance grandissante au niveau mondial en faveur des énergies renouvelables et de la gestion efficace des ressources. En outre, nous avons su anticiper les opportunités que cela allait créer sur le marché en pleine croissance des infrastructures et de l'efficacité énergétique. Nous avons ainsi rapidement posé les jalons qui s'imposaient et réalisé un changement de cap radical. Renforcer nos activités dans le domaine de l'énergie, développer les réseaux et élargir nos prestations: telle est notre réponse face à ce contexte de marché exigeant. Nous investissons dans le

1 Le groupe BKW englobe la société BKW SA et les autres sociétés du groupe. Pour faciliter la lecture, il est désigné ci-après par l'abréviation «BKW». Lorsqu'il est question de BKW SA ou de BKW Energie SA, le nom de la société concernée est explicitement mentionné.

maintien de la valeur des installations ainsi que dans le développement de notre infrastructure de production et d'approvisionnement. En effet, nous sommes d'une part convaincus que les grandes centrales garderont leur utilité à l'avenir. D'autre part, il est clair que l'infrastructure du réseau jouera un rôle essentiel dans la transformation du système d'approvisionnement. Nous continuons à miser sur l'énergie éolienne et hydraulique régulée, nous accroissons le segment déjà solide des clients finaux et nous exploitons nos activités de négoce. Enfin, nous investissons dans la création et le développement de prestations. Nous proposons déjà à nos clients une vaste gamme de services énergétiques et d'infrastructure personnalisés. Au cours des dix prochaines années, les prestations vont devenir le troisième domaine d'activité de notre entreprise et revêtiront la même importance que les réseaux et l'énergie.

Des segments de marché prometteurs

2014 aura été une année marquée par les records de production: la centrale nucléaire de Mühleberg, nos installations hydroélectriques en Italie tout comme le parc éolien de Juvent SA ont en effet tous enregistré une production exceptionnelle. Dans le domaine hydraulique, par ailleurs, nous avons raccordé deux centrales au réseau et commencé les travaux de construction de deux autres installations. Sur le plan de la distribution, nous avons maintenu la solidité de notre positionnement dans notre zone de desserte et avons élargi notre portefeuille de clients commerciaux sur le marché suisse. En Italie, nous avons fait l'acquisition de différents projets dans le domaine de l'efficacité énergétique et gagné un nouveau grand client: la société nationale de chemin de fer. Le segment Retail est parvenu, en lançant de nouveaux produits d'électricité, à convaincre de nombreux clients d'opter pour du courant vert. En outre, nous avons su gérer avec succès nos activités liées à l'énergie. Sur le segment Réseaux, nous avons développé, testé et intégré à notre réseau de distribution différentes technologies intelligentes pour l'approvisionnement en électricité de demain. Au deuxième semestre 2014, la Commission fédérale de l'électricité (ElCom) a reconnu une valeur plus élevée de près de 400 millions de francs pour notre réseau de distribution. Cette décision, que nous saluons, nous offre une marge de manœuvre appréciable et va nous permettre d'in-

vestir dans un réseau de distribution innovant et durable. Enfin, l'acquisition de Baumeler Leitungsbau AG via Arnold AG, une société du groupe, nous a permis de renforcer notre position de leader des services d'infrastructure.

Prestations: une vaste gamme de solutions globales

En 2014, notre activité de prestations a connu une croissance de 20%. En faisant l'acquisition de différentes entreprises spécialisées dans le chauffage, la ventilation, la climatisation et la domotique ainsi que dans le domaine prometteur de la production d'énergie décentralisée, nous avons pu rapidement nous faire une place dans de nouveaux secteurs d'activité. Ces entreprises nous apportent des savoir-faire dans le domaine des prestations qui viennent idéalement compléter les compétences générées par notre croissance interne. En tant qu'entreprise générale, nous pouvons désormais offrir à nos clients non seulement un service de conseil complet, mais aussi des solutions globales personnalisées, grâce au regroupement de différents savoir-faire au sein de la «famille BKW». Enfin, nos solutions innovantes nous permettent de contribuer à une gestion durable de l'énergie ainsi qu'à une réduction des émissions de CO₂.

Un grand merci

L'année qui vient de se terminer a été intense et a abouti à des résultats positifs. Ce que nous avons accompli en 2014 n'aurait pas été possible sans la confiance de nos actionnaires et de nos clients, que nous tenons à remercier chaleureusement. Nous remercions également nos collaborateurs, qui, malgré un contexte de marché exigeant, contribuent significativement, par leur engagement et leur travail, au développement favorable de notre entreprise.

Meilleures salutations



Urs Gasche
Président du conseil
d'administration



Suzanne Thoma
CEO

Nous investissons pour l'avenir

Nos investissements
en CHF d'ici à 2024

Nouveaux investissements
dans les énergies renouvelables

env. 1 mia.

Nouveaux domaines d'activité

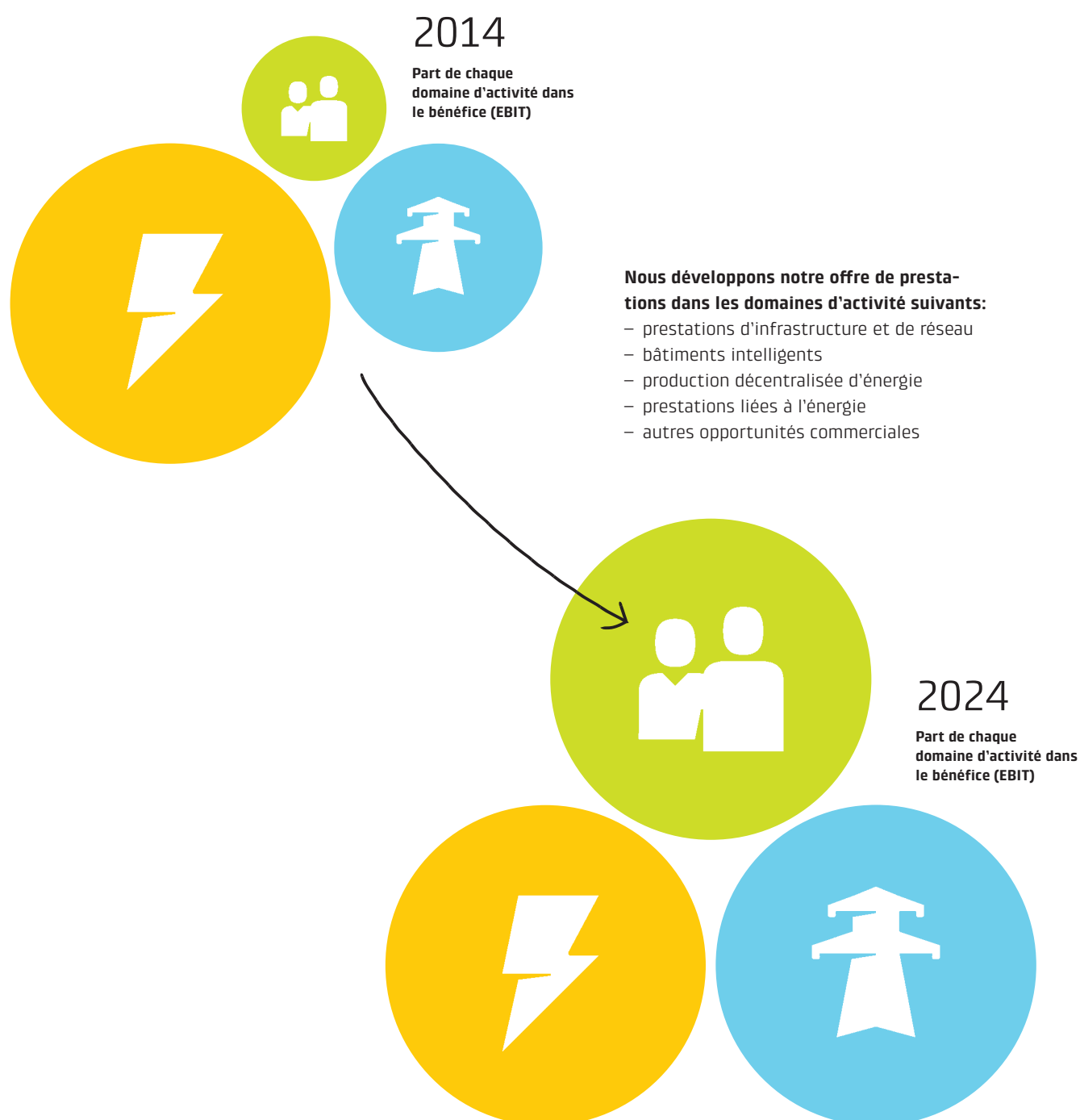
env. 1 mia.

Maintien de la valeur de nos infrastructures

env. 2 mia.

(1 mia. pour les réseaux)

env. 4 mia.



Commentaire du résultat

BKW présente un très bon résultat dans un contexte toujours exigeant.

Dans un contexte exigeant, BKW a réalisé en 2014 un résultat d'exploitation (EBIT) solide imputable à une excellente gestion des activités liées à l'énergie et aux mesures d'amélioration de l'efficacité et de réduction des coûts. Par ailleurs, BKW a enregistré une croissance notable dans le domaine des prestations énergétiques et d'infrastructure. L'EBIT, qui se monte à 346,7 mio. de CHF, a augmenté de presque 10% par rapport au résultat corrigé de 2013. Le bénéfice net a augmenté de 125,5 mio. de CHF, pour s'inscrire à 291,9 mio. de CHF, en raison de divers effets extraordinaires. Ce résultat satisfaisant souligne la mise en œuvre efficace de la stratégie de BKW.

Prestation globale améliorée et taux de croissance élevés des activités de prestations

La prestation globale a progressé de 4,1% par rapport à 2013, s'établissant à 2844,9 mio. de CHF. Les trois domaines d'activité ont contribué à cette hausse: les activités liées à l'énergie ont progressé de 3%, dans un contexte marqué par une baisse des prix. Les activités réseau ont enregistré un recul de 3% en raison de conditions météorologiques défavorables avec un hiver doux. Les activités de prestations ont fortement augmenté grâce à la croissance interne et aux acquisitions. Avec un taux de croissance de 19%, ce domaine a réalisé une prestation globale de 291,2 mio. de CHF.

Solide résultat d'exploitation – augmentation du bénéfice net en raison d'effets extraordinaires

BKW a réalisé en 2014 un résultat d'exploitation solide de 346,7 mio. de CHF. L'exercice précédent présentait une perte d'exploitation de 171,6 mio. de CHF imputable aux ajustements de valeur des installations de production. Sans ces amortissements et provisions exceptionnels, l'EBIT 2013 se montait à 316,9 mio. de CHF. BKW a enregistré une progression d'env. 10% par rapport au résultat d'exploitation corrigé de 2013. Les activités liées à l'énergie et les activités de prestations ont contribué à ce très bon résultat d'exploitation tandis que le résultat des activités réseau est resté stable.

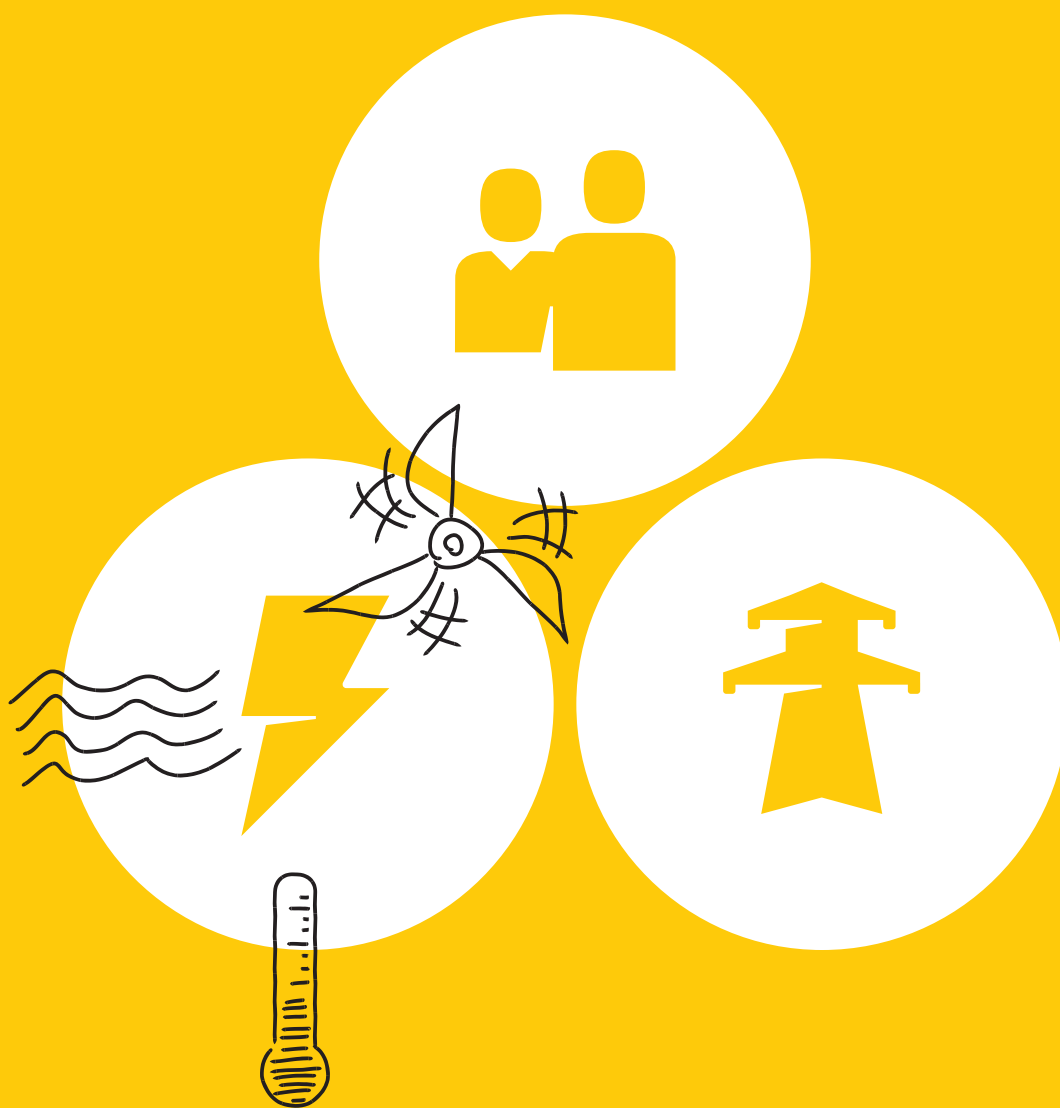
Le bénéfice net s'est élevé à 291,9 mio. de CHF, soit une hausse de 75% par rapport au résultat corrigé de 166,4 mio. de CHF de 2013. En plus du solide résultat d'exploitation, il a aussi été influencé de manière positive par des effets extraordinaires: d'une part, les titres détenus dans les fonds de désaffectation et de gestion ont réalisé en 2014 une performance exceptionnelle de 91,6 mio. de CHF, soit 40,5 mio. de CHF de plus que les produits déjà élevés de 2013; d'autre part, la vente de la participation dans la société Jungfraubahn Holding AG a engendré un bénéfice exceptionnel d'env. 25 mio. de CHF. Pour les impôts sur le bénéfice, la disparition des effets extraordinaires négatifs de 2013, associée aux changements d'ordre fiscal en Italie, a nettement fait baisser les charges.

Augmentation des dividendes

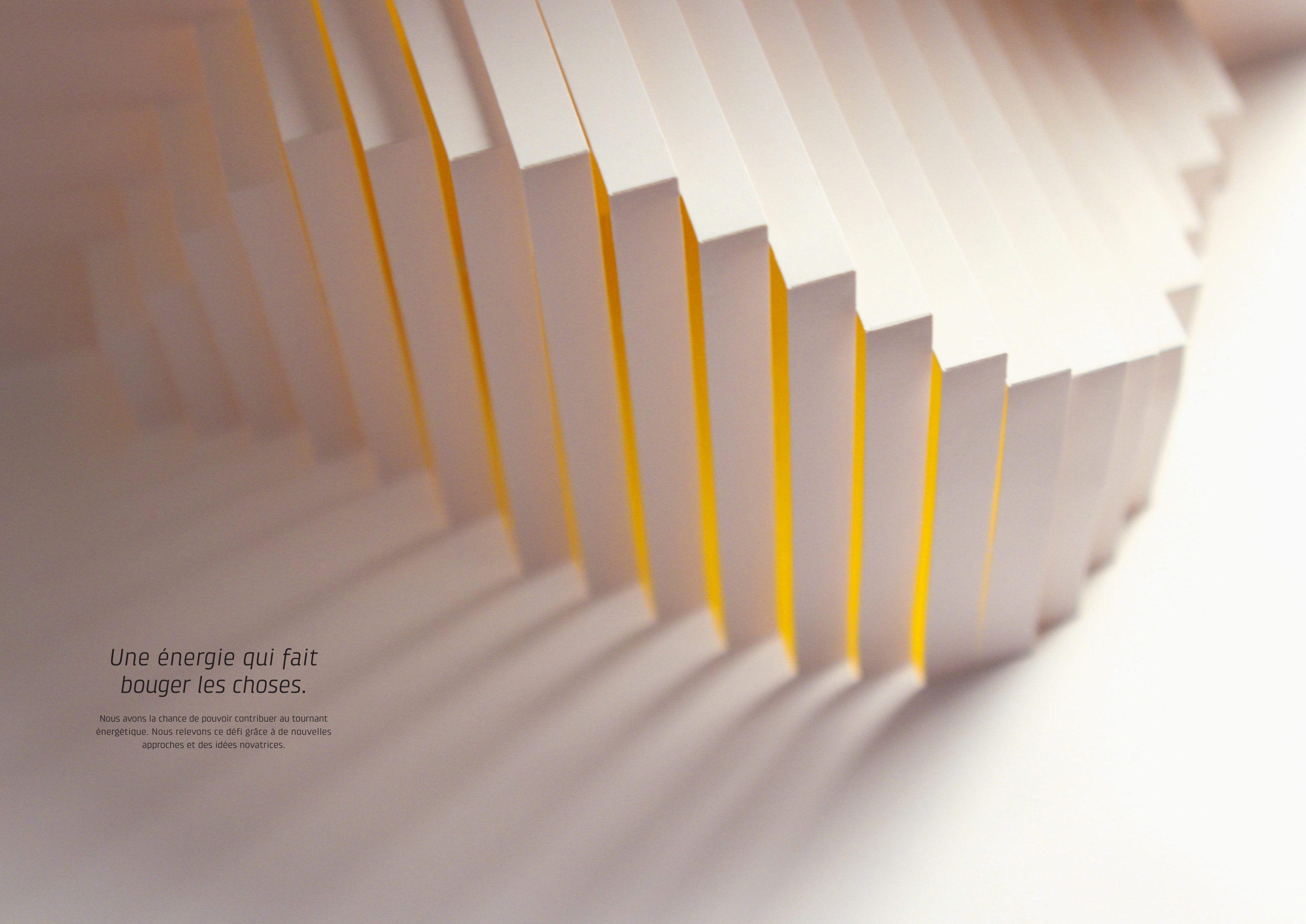
Un dividende de 1,60 CHF par action sera proposé lors de l'assemblée générale du 8 mai 2015, soit une augmentation de 33,3% par rapport à l'exercice précédent (1,20 CHF). Le rendement du dividende s'élève donc à 5,4% sur la base du cours à la fin de l'année (4,2% l'exercice précédent). Le taux de distribution est ainsi d'environ 40% du bénéfice net corrigé des effets extraordinaires, comme l'année précédente, et reflète la continuité de la politique appliquée par BKW en matière de dividendes.

Perspectives

BKW ne s'attend pas à une amélioration du contexte pour l'exercice en cours; l'impact négatif de la faiblesse des prix de l'énergie sur les marchés internationaux va s'accroître. Le franc qui s'est encore renforcé va par ailleurs peser sur le résultat opérationnel. Une partie des facteurs d'influence négatifs pourra être compensée grâce à l'accent placé sur l'augmentation de l'efficacité et la gestion des coûts, à une gestion active des activités liées à l'énergie, à la stabilité des activités réseau et surtout à l'élargissement des activités de prestations. Cependant, BKW attend pour 2015 un résultat d'exploitation inférieur à celui de 2014.



Renforcer l'énergie



Une énergie qui fait bouger les choses.

Nous avons la chance de pouvoir contribuer au tournant énergétique. Nous relevons ce défi grâce à de nouvelles approches et des idées novatrices.

En harmonie avec
la nature: la centrale
hydroélectrique
d'Alpbach à Kander-
steg est construite
en calcaire de Mitholz
extrait des montagnes
environnantes.



Une production d'énergie durable et rentable

Nous développons notre production dans le respect de la stratégie énergétique 2050 de la Confédération. Nous porterons particulièrement notre attention sur les installations de production dont les coûts sont couverts par des rétributions. Pour les autres installations, BKW maintiendra seulement les investissements nécessaires à l'entretien mais cessera les investissements d'extension.

Le secteur de l'énergie est en pleine mutation. Les prix restant bas, nous ne pouvons plus compter uniquement sur les revenus issus de la production d'électricité. Pour être performants à long terme sur le marché de l'électricité, nous devons évoluer. C'est pourquoi nous souhaitons passer, au cours des dix prochaines années, du statut de groupe d'électricité traditionnel à celui de fournisseur de solutions énergétiques globales leader en Suisse.

Développement des énergies renouvelables

La production d'électricité reste néanmoins très importante pour nous, à l'avenir également. Mais le contexte exigeant et instable de la politique énergétique nous oblige à examiner avec soin les investissements destinés à développer la production, qui immobilisent beaucoup de capitaux sur une longue période. Ceci vaut notamment pour la grande hydraulique fortement éprouvée par les faibles prix de l'électricité sur le marché européen. C'est pourquoi nous mettons l'accent sur le domaine régulé et la petite hydraulique. Nous proposons par ailleurs des prestations d'ingénierie aux exploitants de centrales hydroélectriques et d'infrastructures. L'éolien est la nouvelle énergie renouvelable qui affiche les coûts les plus bas et qui sera ainsi la plus commercialisable. Nous visons par conséquent une augmentation des capacités éoliennes installées, essentiellement dans les pays voisins. BKW planifie, réalise et entretient en outre des installations photovoltaïques mais n'interviendra pas en tant qu'investisseur.

La gestion des activités liées à l'énergie contribue au succès de l'entreprise

Notre activité de négoce, véritable plaque tournante de l'énergie, garantit l'accès au marché de négoce européen et regroupe tous les flux d'énergie au sein de notre entreprise. La production transmet au négoce les volumes d'énergie issus de nos propres centrales, des centrales partenaires ainsi que des contrats de prélèvement à long terme. La vente commande à son tour au négoce l'énergie nécessaire à l'approvisionnement

des clients industriels et privés, en Suisse et à l'étranger. Cela permet de garantir que les événements excédents ou déficits soient identifiés et compensés suffisamment tôt. En même temps, tous les risques sont surveillés et gérés de manière centralisée. Le négoce d'énergie en Europe présente depuis longtemps de faibles fluctuations de prix. Le volume de négoce continue d'augmenter, principalement pour le négoce à court terme. En décembre 2014, la bourse de l'énergie de Leipzig a commencé le négoce avec des produits au quart d'heure. Nous faisons partie des 71 participants présents dès le premier jour. Nous avons également enregistré un succès avec le raccordement de petites centrales et de grands clients au marché de l'énergie de réglage, mis en œuvre dans le cadre de notre coopération avec EnerNOC, un fournisseur leader de logiciels dans le domaine de l'intelligence énergétique. Cette nouvelle prestation contribue à compenser les fluctuations du réseau tout en maintenant des coûts bas. Il en résulte de nouvelles possibilités intégrées pour les prestations dans le domaine d'activité Énergie.

Entrée sur le marché de la chaleur

L'énergie ne se résume plus pour nous uniquement à l'électricité. L'approvisionnement de nos clients en chaleur prend une place de plus en plus importante dans notre activité. Ce domaine n'est pas nouveau pour nous, nous élaborons des projets et exploitons des installations de chaleur, (réseaux de chaleur, pompes à chaleur, centrales de chauffage à distance et centrales de cogénération) depuis les années 1990. Nous avons recours à diverses sources d'énergie, telles que le bois, la géothermie, le gaz ou le mazout. Des particuliers, des entreprises, des hôtels et des bâtiments du secteur public comptent parmi nos clients. Nous construisons aussi bien des installations isolées que des réseaux de chaleur. Nous souhaitons continuer à développer cette activité à l'avenir et nous engager dans le domaine de l'exploitation et de la maintenance, c'est-à-dire dans les services généraux des installations de chaleur.



Plus d'informations
sur nos prestations:
pages 33 à 36.

Centrale nucléaire de Mühleberg

2014 a été une année remarquable pour la centrale nucléaire de Mühleberg (CNM), qui a en effet réalisé un record de production en atteignant les 3 155 millions de KWh. L'année 2015 a elle aussi connu un bon début: l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) a donné son feu vert pour les mesures devant permettre de continuer à exploiter la centrale jusqu'en 2019, mesures que la CNM avait fournies à l'IFSN en juin 2014. Cette prise de position lève donc la dernière incertitude importante qui restait quant à la durée d'exploitation de la CNM. Les rééquipements permettent d'optimiser le système de refroidissement de la CNM en le complétant par des possibilités de refroidissement alternatives supplémentaires. Nous accroissons également la robustesse des systèmes de lutte contre les incendies et inondations internes. Enfin, nous contrôlerons désormais le manteau du réacteur chaque année par ultrasons. L'ensemble de ces mesures conduit à une augmentation significative de la sécurité.

Nous accordons de l'importance au dialogue. Nous entretenons une communication transparente avec les groupes d'intérêts.

Préparation minutieuse de la désaffectation

Au cours des cinq dernières années d'exploitation, nous allons préparer minutieusement la désaffectation de la CNM. Il nous faudra notamment travailler en concertation avec les autorités responsables, pour lesquelles cette désaffectation d'une centrale nucléaire commerciale en Suisse est également une grande première. Il s'agira surtout de parvenir à une compréhension homogène de la procédure d'autorisation. Nous entretenons également une communication transparente avec les groupes d'intérêts. Au printemps 2015, nous avons rencontré pour la première fois les habitants de la région de Mühleberg directement concernés par la désaffectation et avons réalisé trois séances d'information. L'Office fédéral de l'énergie, en tant

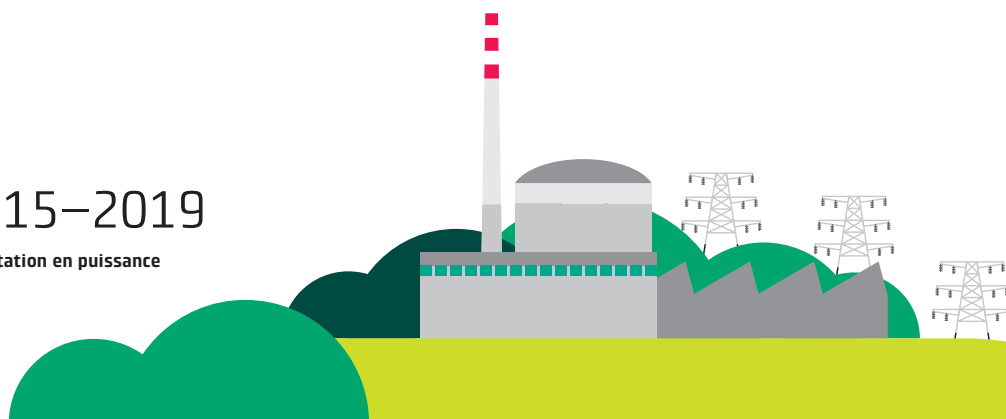
qu'autorité compétente en matière de procédure, et l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN), qui veillera au respect de la sécurité pendant la désaffectation, étaient également représentés. Nous poursuivons un objectif clair: mettre en œuvre la désaffectation de manière sûre et efficace.

Un projet d'envergure étendu sur quinze ans

La désaffectation débutera en 2019, au moment de la mise hors service définitive de la CNM, et durera jusqu'en 2034, date à laquelle le site sera prêt à être réutilisé, soit pendant environ quinze ans. Nous nous appuierons sur les apprentissages tirés des démantèlements déjà réalisés à l'étranger. Les défis techniques étant connus, nous ne devrions plus tomber sous le coup de la loi sur l'énergie nucléaire en 2031, date à laquelle tous les matériaux radioactifs auront été évacués du site. Il s'ensuivra une procédure cantonale qui régira le démantèlement conventionnel, soit la démolition des structures de bâtiments qui ne seront plus utilisées. Nous ne savons pas encore quelle sera l'utilisation ultérieure du site. Nous envisageons actuellement deux options: continuer à utiliser le site à des fins industrielles ou créer un habitat proche de l'état naturel. Nous ne prendrons toutefois pas cette décision avant une dizaine d'années.

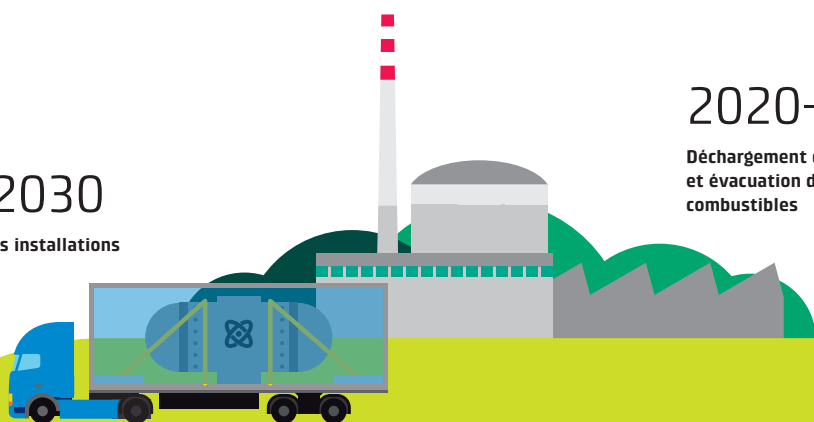
2015–2019

Exploitation en puissance



2024–2030

Démantèlement des installations nucléaires



2020–2024

Déchargement du réacteur et évacuation des éléments combustibles

env. 2031

Sortie du cadre de la loi sur l'énergie nucléaire

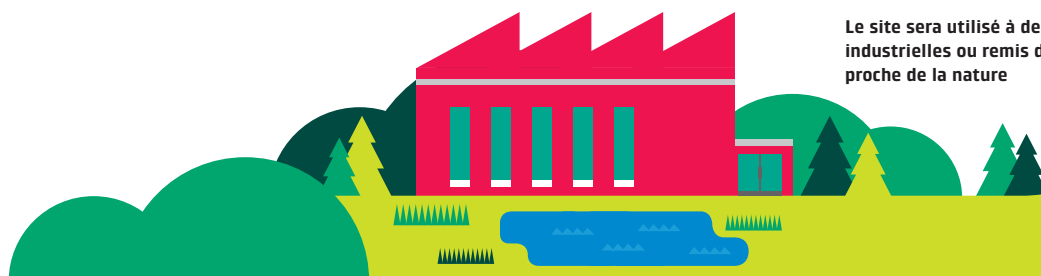
2030–2034

Démantèlement conventionnel



à partir de 2034

Le site sera utilisé à des fins industrielles ou remis dans un état proche de la nature



Développement de l'éolien et de l'hydraulique

Continuer à développer l'éolien joue pour nous un rôle central et nous soutenons ainsi la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050 de la Confédération. Il est toutefois difficile actuellement de construire des centrales éoliennes en Suisse. C'est pourquoi nous mettons l'accent sur le repowering d'installations éoliennes existantes et poursuivons des projets de construction sur des sites intéressants du point de vue économique. Il est pour nous très important d'intégrer les communes des sites ainsi que la population locale à la mise en œuvre de nos projets.

Augmentation de la production éolienne grâce au repowering

Nous remplacerons prochainement les quatre dernières éoliennes d'ancienne génération de la centrale éolienne Juvent, située dans les communes de Courtelary et de Saint-Imier, par des turbines modernes beaucoup plus performantes. Si nous obtenons le permis de construire, seize turbines de dernière génération produiront de l'énergie renouvelable à l'issue de ce repowering en 2016: la production annuelle totale du plus grand parc éolien de Suisse passerait ainsi de 55 à au moins 65 millions de kilowattheures.

Deux nouveaux parcs éoliens en préparation

Le projet éolien de la Montagne de Tramelan est en bonne voie. Après que la commune et la population ont voté nettement en faveur du projet, nous pourrions le réaliser en 2016, en fonction du déroulement des procédures d'autorisation. Nous planifions également un autre projet, conjointement avec la société Elektrizitätswerk Hinterrhein: le parc éolien Tällialp-Hinterrhein. Ce dernier est situé à 1800 mètres d'altitude et constitue ainsi un site soutenu par la révision de l'ordonnance sur l'énergie (OEne) du Conseil fédéral. L'assemblée communale d'Hinterrhein a d'ores et déjà approuvé le projet à une grande majorité; la commune a ainsi clairement montré qu'elle souhaitait contribuer au tournant énergétique. Il est prévu d'achever en

2015 la première partie de la procédure d'autorisation qui comporte deux étapes.

Développement de notre portefeuille éolien dans les pays voisins

Nous exploitons en Allemagne et en Italie plusieurs parcs éoliens dont la puissance installée s'élève à plus de 460 mégawatts: entre la Méditerranée et la mer du Nord, cela représente vingt parcs, dont un offshore. Nous poursuivons des projets ciblés à l'étranger et souhaitons continuer à développer notre portefeuille de parcs éoliens au cours des prochaines années, p. ex. en France.

Des centrales hydroélectriques à la pointe de la technologie

Nous nous employons à développer l'utilisation de la force hydraulique, dans la droite ligne de l'objectif du Conseil fédéral. Nous poursuivons actuellement plus d'une vingtaine de projets de centrales dans l'ensemble de la Suisse, principalement dans l'Oberland bernois. Au cours des prochaines années, nous souhaitons investir environ 200 millions de francs. Développer la production n'est pas notre seul objectif: tout comme les voitures doivent passer le contrôle technique, les centrales

200 millions

C'est la somme que nous souhaitons investir dans l'hydraulique ces prochaines années.

20

Entre la Méditerranée et la mer du Nord, nous sommes impliqués dans vingt parcs éoliens, dont un parc offshore.

sont soumises à des examens minutieux. C'est pourquoi nous investissons chaque année des millions pour les maintenir à la pointe de la technologie. Grâce à ces modernisations, les centrales continueront à l'avenir à remplir leur fonction: pro-

Les quatre éoliennes d'ancienne génération du plus grand parc éolien de Suisse situé à Mont-Crosin devraient être remplacées en 2016 par des turbines modernes plus performantes.



duire de manière fiable du courant renouvelable, issu d'une source d'énergie locale.

Projets de développement de la société KWO

La société Kraftwerke Oberhasli AG (KWO), dans laquelle nous possédons une participation de 50 %, prépare intensément l'avenir de l'exploitation hydraulique. Les installations Innertkirchen 1 et Handeck 2, construites il y a plus de 60 ans, sont en cours de rénovation. Deux turbines ultramodernes augmenteront la puissance de 240 mégawatts et de nouvelles conduites forcées amélioreront l'efficacité. Par ailleurs, à partir de 2016, l'eau de la centrale d'Innertkirchen s'écoulera dans un bassin d'amortissement, ce qui sera favorable à la flore et à la faune de l'Aar.

Mise en service de la nouvelle centrale hydro-électrique de Hagneck en 2015

Là où fut construite voilà plus d'une centaine d'années la centrale hydroélectrique de Hagneck, témoin historique d'un impressionnant travail de pionniers, une nouvelle centrale voit le jour. En partenariat avec la société Energie Service Biel/Bienne (ESB), nous renouvelons la centrale hydro-électrique qui est située dans une zone de paysage alluvial protégée d'importance nationale. Par conséquent, la protection de l'environnement est prioritaire dans ce projet de renouvellement global des installations.

*Nous nous sommes fixé pour
objectif d'exploiter nos installations
de manière plus efficace:
la centrale hydroélectrique de
Hagneck approvisionnera 27 000
ménages en électricité.*

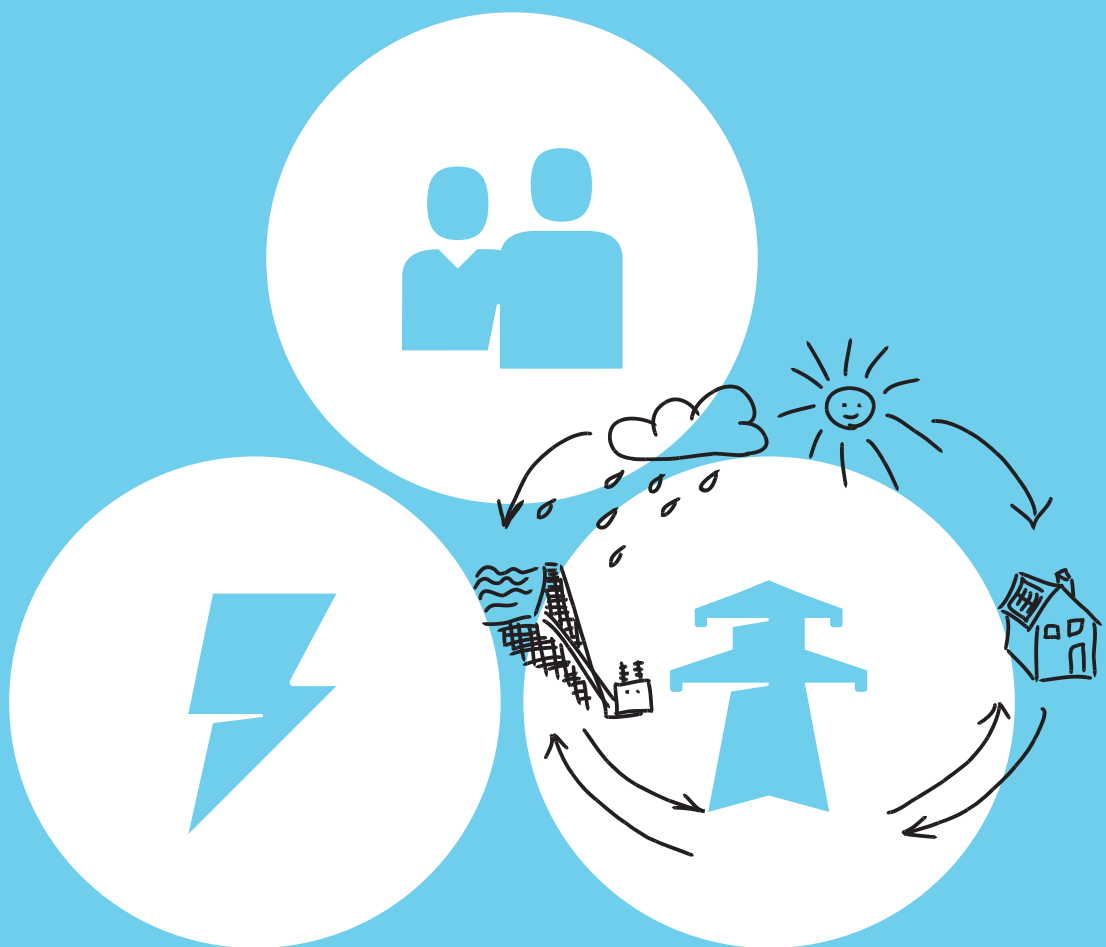
La nouvelle centrale s'accompagne d'un canal de contournement permettant la migration des poissons et d'un projet de revitalisation de la forêt alluviale au bord du lac. Cette centrale ultramoderne permettra d'augmenter la production de 35 % sans impact sur l'environnement, ce qui représente une efficacité énergétique maximale dans des conditions de réalisation écologiques. La centrale hydroélectrique de Hagneck sera mise en service à l'automne 2015 et approvisionnera près de 27 000 ménages en électricité.

Amélioration de l'efficacité d'exploitation – une approche ambitieuse

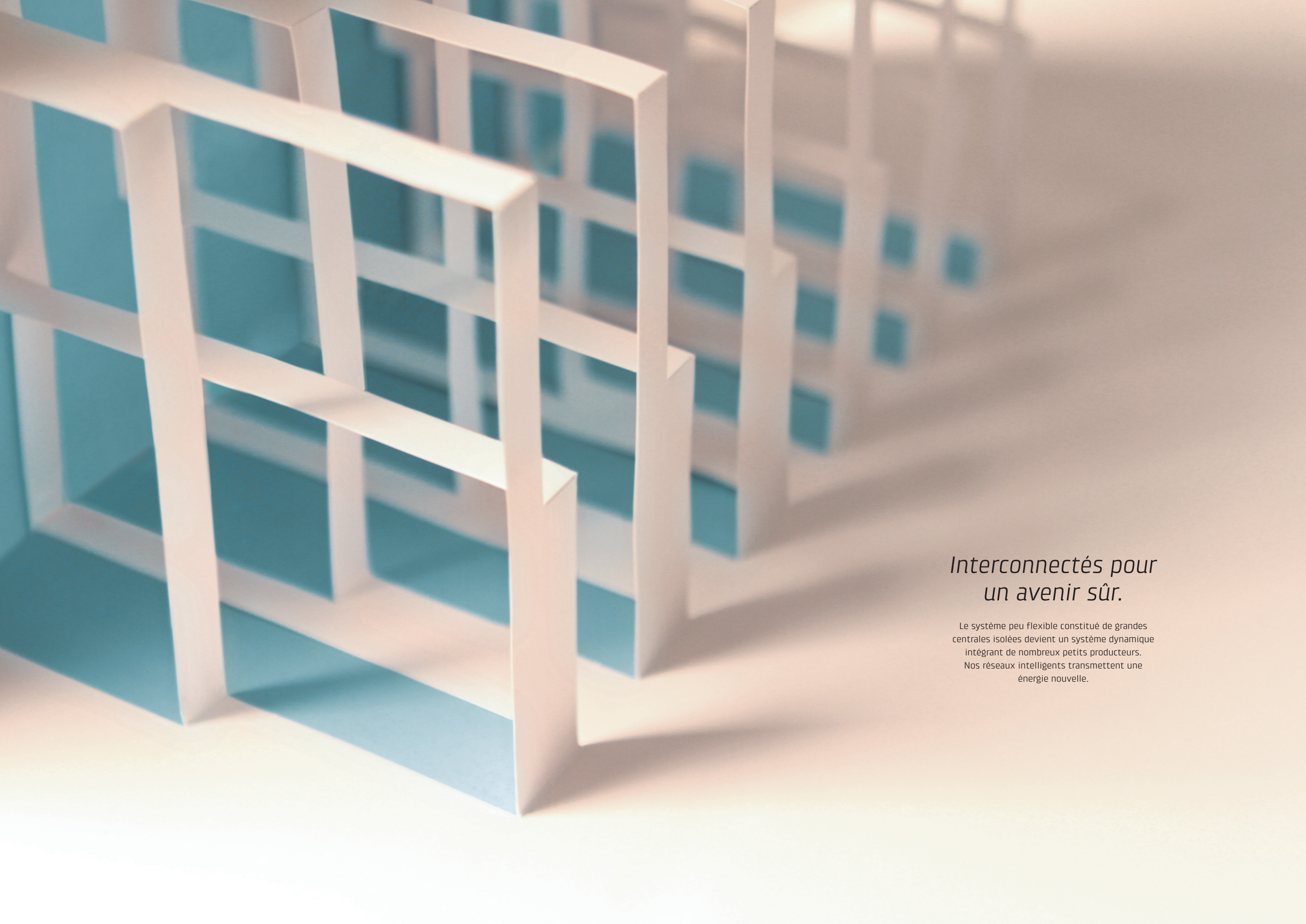
En raison des prix bas du marché, le contexte est très difficile pour les centrales hydroélectriques existantes. Une relance sensible n'est pas en vue à court terme et la pression sur les coûts va continuer à augmenter. Optimiser l'efficacité énergétique et l'efficacité des coûts constitue par conséquent une partie importante de notre stratégie. Nous poursuivons donc le programme de réduction des coûts et d'augmentation de l'efficacité. Nous nous sommes fixé pour objectif d'exploiter nos centrales hydroélectriques de manière plus efficace. Il s'agit d'un processus continu (ISO 9001 et 14001). Depuis plusieurs années, nous réalisons des économies et proposons également notre savoir-faire en matière d'exploitation et de maintenance de centrales hydroélectriques à des tiers. Nous atteignons une efficacité maximale dans l'exploitation et la maintenance de centrales hydroélectriques ainsi que dans la mise en œuvre d'investissements de remplacement dans un contexte économique exigeant. Nous souhaitons réduire ainsi nos coûts de 20 % d'ici à fin 2017.

35 %

Ultramoderne, la nouvelle centrale hydro-électrique de Hagneck va permettre d'augmenter la production de 35 %.



Développer les réseaux



Interconnectés pour un avenir sûr.

Le système peu flexible constitué de grandes
centrales isolées devient un système dynamique
intégrant de nombreux petits producteurs.
Nos réseaux intelligents transmettent une
énergie nouvelle.

Le réseau intelligent de
demain reliera les
consommateurs et les
producteurs et permettra
de réguler les fluctua-
tions du réseau.



Le réseau au cœur du tournant énergétique

La promotion de la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables telles que le vent et le soleil entraîne une augmentation des injections de courant intermittentes sur le réseau. En raison du développement du photovoltaïque, la part de production décentralisée augmente considérablement. Cette situation requiert des solutions intelligentes pour nos réseaux.

La longueur de notre réseau de distribution équivaut à la distance aller-retour entre Gstaad et Tokyo. En tant qu'interface entre la production et la consommation, il constitue le système nerveux de notre approvisionnement en énergie. Pour rester performants, les 20 000 kilomètres de lignes doivent être modernisés et renouvelés en permanence. Telle est précisément notre mission aujourd'hui et demain: garantir un réseau sûr, performant et efficace. Il s'agit aussi de rénover les sous-stations, de moderniser les lignes et d'assurer l'approvisionnement en énergie de nos clients actuels et futurs.

Un système énergétique de plus en plus complexe

Nous nous donnons pour mission de garantir à long terme la qualité élevée de l'approvisionnement en électricité et de préparer les réseaux de manière optimale pour répondre aux besoins futurs. Le défi est de taille. Jusqu'à présent en effet, notre système énergétique comprenait principalement de grandes centrales à production régulière ou à la production régulable. En raison de la promotion accrue des énergies éolienne et solaire, les flux de charge sur le réseau sont plus décentralisés, plus irréguliers et plus difficiles à gérer. La structure du réseau devient ainsi plus complexe. Jusqu'à présent, l'électricité injectée dans le réseau provenait des grandes centrales «en amont». L'électricité issue des installations photovoltaïques et éoliennes est quant à elle injectée «en aval»; la circulation se fait pour ainsi dire dans les deux sens sur le réseau, et cela de manière irrégulière. Cette nouvelle situation peut entraîner une offre excédentaire et donc une surcharge du réseau.

Le réseau de demain sera intelligent

En règle générale, les réseaux, y compris les réseaux d'approvisionnement en énergie, sont conçus pour supporter des charges importantes. Etant donné que la production intermittente d'installations éoliennes ou photovoltaïques est fréquemment injectée aux niveaux inférieurs, les réseaux de moyenne capacité atteignent rapide-

ment leurs limites. Une extension classique du réseau est toutefois onéreuse. Il existe une alternative plus ingénieuse: au lieu de concevoir le réseau pour supporter des charges maximales, le réseau électrique intelligent, ou smart grid, table sur une harmonisation de la production, du stockage et de la consommation de l'électricité afin de pouvoir compenser les fluctuations. Si l'électricité était jusqu'à présent produite uniquement en fonction de la demande, la consommation devra, à l'avenir, s'ajuster davantage à l'offre. Ceci nécessite des systèmes de communication intelligents permettant d'enregistrer, de visualiser et de réguler la production et la consommation d'électricité en temps réel.

L'extension classique du réseau est onéreuse. Nous assumons notre responsabilité vis-à-vis de la société en recherchant et en mettant en œuvre des solutions intelligentes.

Smart grids: un plus pour toutes les parties prenantes

Des technologies de réseau intelligentes permettent aux clients de contrôler activement leur consommation et de consommer par exemple de l'électricité lorsque son prix est faible. Pour les entreprises d'approvisionnement en énergie, les avantages du smart grid sont une meilleure intégration des sources d'énergie irrégulières, la garantie de la sécurité d'approvisionnement à long terme, une transparence et une stabilité du réseau accrues ainsi que les télérelevés. Les réseaux intelligents constituent une alternative à l'extension classique du réseau pour les gestionnaires de réseau de distribution. Leurs possibilités sont variées sur le plan technique: en tirant profit de ces possibilités, en les explorant et les développant, nous assumons notre responsabilité vis-à-vis de

la société. Aujourd'hui, nous utilisons déjà toutes les technologies smart grid pertinentes sur notre réseau. Afin d'accompagner nos clients, tels que les communes ou d'autres gestionnaires de réseau de distribution, dans la réalisation d'un réseau électrique durable, nous exploitons de nouvelles opportunités commerciales et développons des produits et des prestations innovants dans le secteur des réseaux.

Elaboration de nouvelles solutions au travers de partenariats

Pour garantir l'avenir énergétique, nous veillons à identifier les opportunités et à élaborer des solutions nouvelles. Nous misons pour ce faire sur des partenariats, des projets de recherche conjoints et sur nos contacts dans la branche. Tout l'enjeu est d'identifier les technologies qui présentent un intérêt pour nos clients et de développer, sur la base des résultats de recherche, des produits permettant de mettre en œuvre le tournant énergétique au quotidien. La chose n'est pas aisée, les technologies n'atteignant généralement leur objectif qu'une fois appliquées à grande échelle.

Pour garantir l'avenir énergétique, nous veillons à identifier les opportunités et à élaborer des solutions nouvelles en collaboration avec des partenaires.

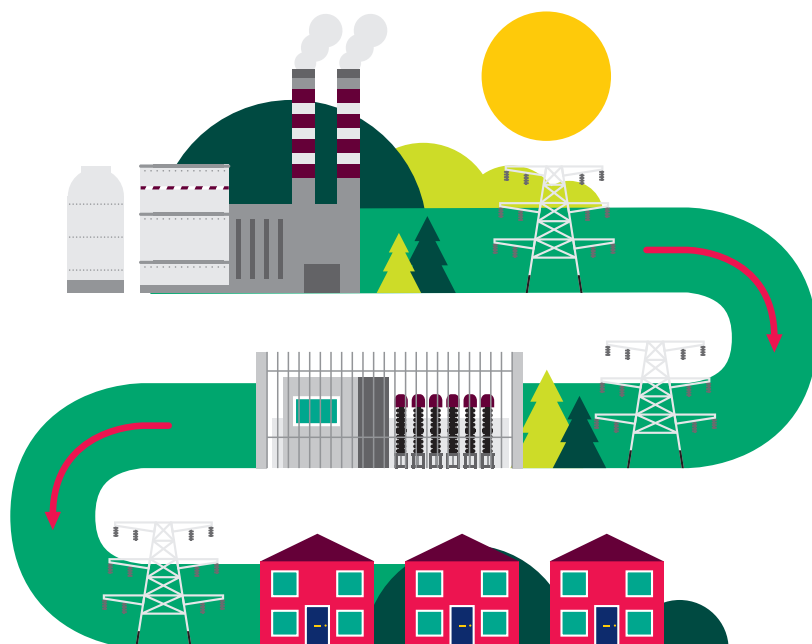
Avec sa plateforme de R&D appliquée, InnoCampus AG constitue une interface essentielle entre innovation, technologie, recherche et industrie. En 2014, nous avons renforcé notre engagement dans cette société sise à Bienne par une augmentation de notre participation (passée à 23%) et une présence au conseil d'administration. Nous ne sommes donc pas uniquement un actionnaire-clé, mais aussi un partenaire impliqué dans les contenus et les résultats de la recherche.

Investissement dans des start-ups

La start-up zurichoise Ampard SA a pour ambition de gérer les charges du réseau de façon flexible et d'utiliser les systèmes de stockage de l'énergie de façon rentable. C'est un projet innovant auquel nous croyons et que nous soutenons. Ampard SA commercialise en Europe un système de gestion de l'énergie permettant de réduire considérablement les coûts des batteries de stockage; il offre en outre aux ménages la possibilité d'utiliser de façon intelligente de petites unités de stockage et de petites charges. Cette solution technologique permet par exemple de coupler des batteries de stockage à une installation photovoltaïque, un moyen d'accroître un peu plus l'intelligence du réseau de distribution.

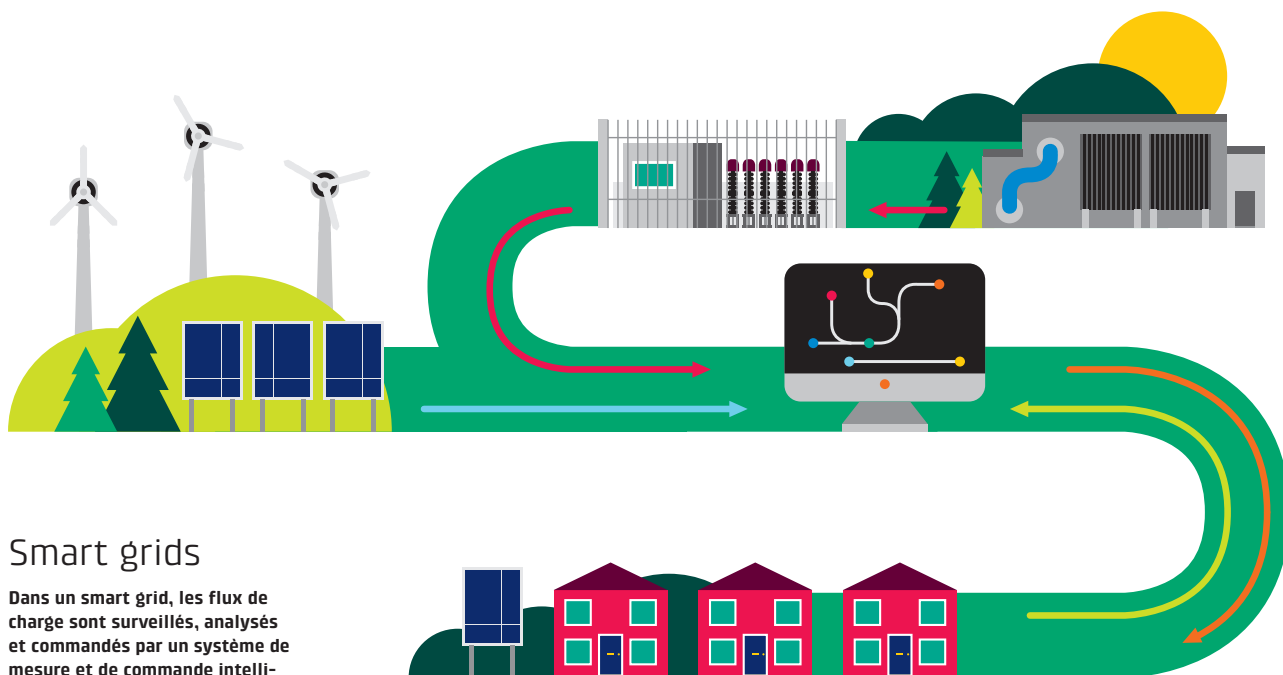
L'engagement pour les réseaux à l'échelle de la branche

En matière d'échanges intersectoriels, nous nous engageons au sein de l'Association Smart Grid Suisse. Fondée en 2011, elle regroupe les activités de treize entreprises électriques suisses et promeut l'élaboration d'une solution smart grid nationale commune. L'Association Smart Grid Suisse tient compte des intérêts de l'ensemble des parties prenantes. Elle vise notamment à fédérer les forces dans le domaine des smart grids et à garantir l'interopérabilité et la compatibilité des appareils et des systèmes smart grid via une norme ouverte, indépendante et commune basée sur les standards internationaux.



Réseaux classiques

Les réseaux classiques servent à transporter l'électricité des centrales jusqu'au client. Les installations doivent en permanence produire le volume de courant nécessaire pour répondre à la demande.



Smart grids

Dans un smart grid, les flux de charge sont surveillés, analysés et commandés par un système de mesure et de commande intelligent. Cela permet de réguler les variations de charge sur le réseau et de garantir ainsi sa stabilité.

La recherche au service de l'innovation

L'évolution des conditions-cadres de la politique énergétique engendre de véritables défis et nous disposons de peu de temps pour restructurer le système énergétique. Un tel contexte crée des exigences élevées en termes de recherche et requiert des projets axés sur la pratique et les applications, tout particulièrement dans les domaines du stockage de l'énergie, des réseaux intelligents et de l'utilisation avisée de l'énergie. Ayant rapidement pris conscience des évolutions en cours, nous avons créé le Technology Center à Nidau afin de démontrer notre volonté de nous engager dans le domaine de la recherche fondamentale et d'intégrer nos connaissances dans des projets pionniers.

Laboratoire d'essais pour l'avenir énergétique

Au Technology Center, nous posons les bases conceptuelles et techniques des installations, produits et prestations du futur. Le but est de concevoir les systèmes énergétiques comme un tout. Quatre personnes instaurent et coordonnent la collaboration avec les partenaires de recherche issus d'instituts universitaires et de l'industrie. Actuellement, nous travaillons sur les thèmes prioritaires suivants:

Les technologies de communication durables au sein du réseau électrique pour les applications smart grid: nous garantissons la qualité de l'approvisionnement et de l'électricité dans un contexte de production en pleine évolution et de plus en plus décentralisé. Le stockage, des transformateurs intelligents et des convertisseurs permettent de délimiter l'extension du réseau qui sera nécessaire.

Le Technology Center de Nidau vise à concevoir les systèmes énergétiques comme un tout.

Evaluation et test des technologies locales de stockage de l'énergie, combinées à des installations de production décentralisées: la stabilité du réseau est confrontée à des défis en raison de l'injection fluctuante d'énergie issue d'installations

éoliennes et solaires. Des installations de stockage d'énergie locales ou régionales permettent de compenser ces fluctuations.

Collaboration dans plusieurs pôles de compétences de la Confédération (SCCER – Swiss Competence Centers for Energy Research): nous participons activement à six des sept pôles de compétences. Dans la région de Bienne, nous effectuons des recherches et travaillons principalement dans le domaine des technologies de réseau et de stockage.

Projets de recherche pour analyser le comportement de consommation: bien connaître les habitudes de consommation permet d'ajuster la demande d'électricité à la production, et non l'inverse comme jusqu'à présent. La stabilité du réseau est ainsi assurée en cas d'injections fluctuantes et les consommateurs bénéficient de prix adaptés.

Expérimentation de solutions intégrées avec diverses nouvelles technologies: afin d'exploiter tous les atouts des nouvelles technologies, il est nécessaire de combiner intelligemment de nombreuses technologies. L'interaction de ces dernières avec les réseaux constitue le point central du développement de l'intégration.

Développement de nouvelles méthodes et de nouveaux produits pour l'exploitation du réseau de distribution: nous examinons de nouveaux modèles tarifaires et développons de nouveaux produits pour nos clients afin de favoriser le tournant énergétique.

Le village de Kiental, laboratoire d'une technique innovante de mesure de réseau

De par sa situation géographique et ses centrales hydroélectriques et solaires, le village de Kiental offre des conditions optimales pour tester la mise en pratique des éléments du réseau intelligent. Au printemps 2015, nous installerons pour la moitié des ménages au niveau du transformateur de Kiental, à côté du raccordement des maisons, un dispositif de mesure de réseau novateur. Il sera aussi posé sur certaines installations photovoltaïques et stations transformatrices, le long de la ligne de Kiental.



Plus d'informations sur
le Technology Center:
www.bkw.ch/technology-center



Grâce aux technologies intelligentes, les transformateurs de distribution tels que celui représenté ci-contre peuvent réguler les différences de tension directement sur le réseau.

Le projet de recherche mesurera les flux d'énergie, pendant une année, à l'aide de matériel développé en interne et d'une archive de données propre. Les données seront enregistrées de manière anonyme. Le projet sera mis en œuvre avec différents partenaires et soutenu financièrement par l'Office fédéral de l'énergie. Grâce à ce dispositif de mesure de réseau innovant, les sources d'énergie renouvelables, telles que le vent et le soleil, pourront être mieux intégrées au réseau électrique et mieux pilotées.

Ajuster la tension de manière intelligente

Si la tension est supérieure ou inférieure à une valeur limite, p. ex. lorsqu'un important volume d'énergie d'origine solaire est subitement injecté dans le réseau, les appareils raccordés peuvent être détruits ou cesser de fonctionner. Des transformateurs de distribution réglables

(RONT) peuvent atténuer cet effet. Ils ajustent les différences de tension directement au niveau des stations du réseau local qui transforment le courant moyenne tension (16 kV) en courant basse tension exploitable par les consommateurs finaux (230 V). Nous testons actuellement cette technique intelligente, notamment à Nydegg dans la commune de Schwarzenburg. Par ailleurs, nous utilisons déjà cinq régulateurs de tension dans notre réseau qui permettent d'ajuster la tension de chaque tronçon de réseau. Ces deux composantes – transformateurs de distribution réglables et régulateurs de tension – compensent la tension de manière intelligente. Ainsi, le réseau n'a pas besoin de subir une extension onéreuse. En outre, ces régulateurs contribuent à intégrer au réseau, à faible coût, les sources d'énergie renouvelables telles que les installations solaires.

Swiss Energypark

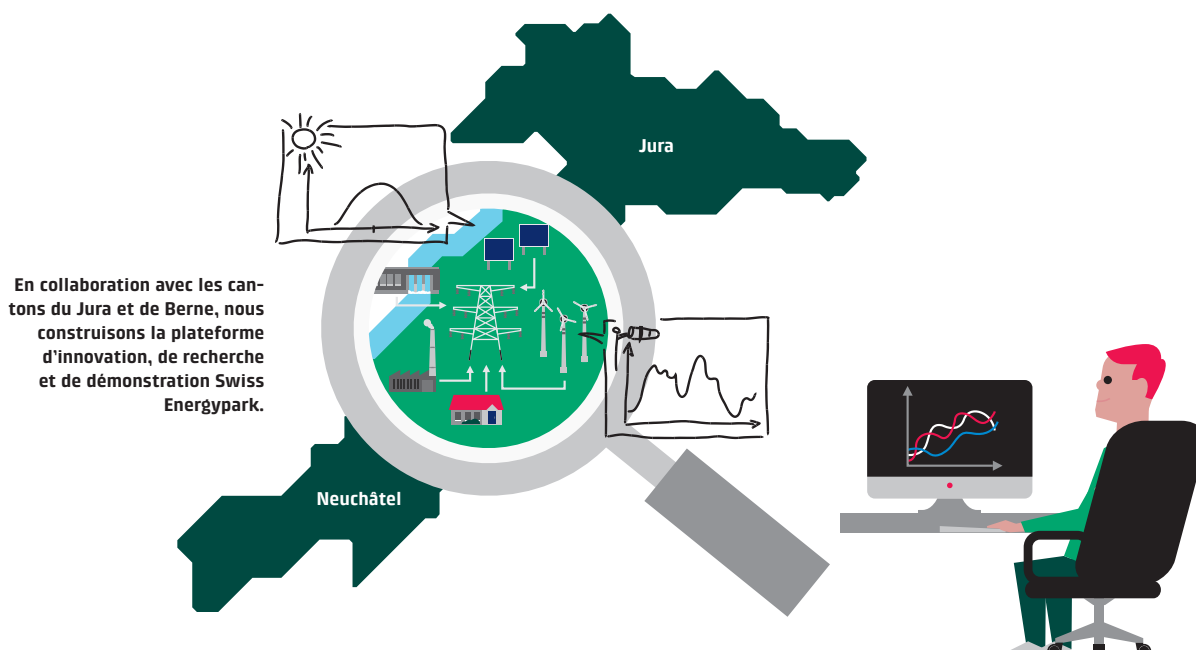
En tant qu'entreprise d'approvisionnement en énergie expérimentée, nous construisons la plateforme d'innovation, de recherche et de démonstration Swiss Energypark en collaboration avec les cantons du Jura et de Berne. Notre objectif commun est de tester l'application pratique de nouveaux projets de recherche dans le domaine de l'énergie afin d'en tirer des solutions innovantes pour l'avenir énergétique. Des start-ups et fournisseurs de technologies peuvent proposer leurs propres projets et participer ainsi activement au Swiss Energypark.

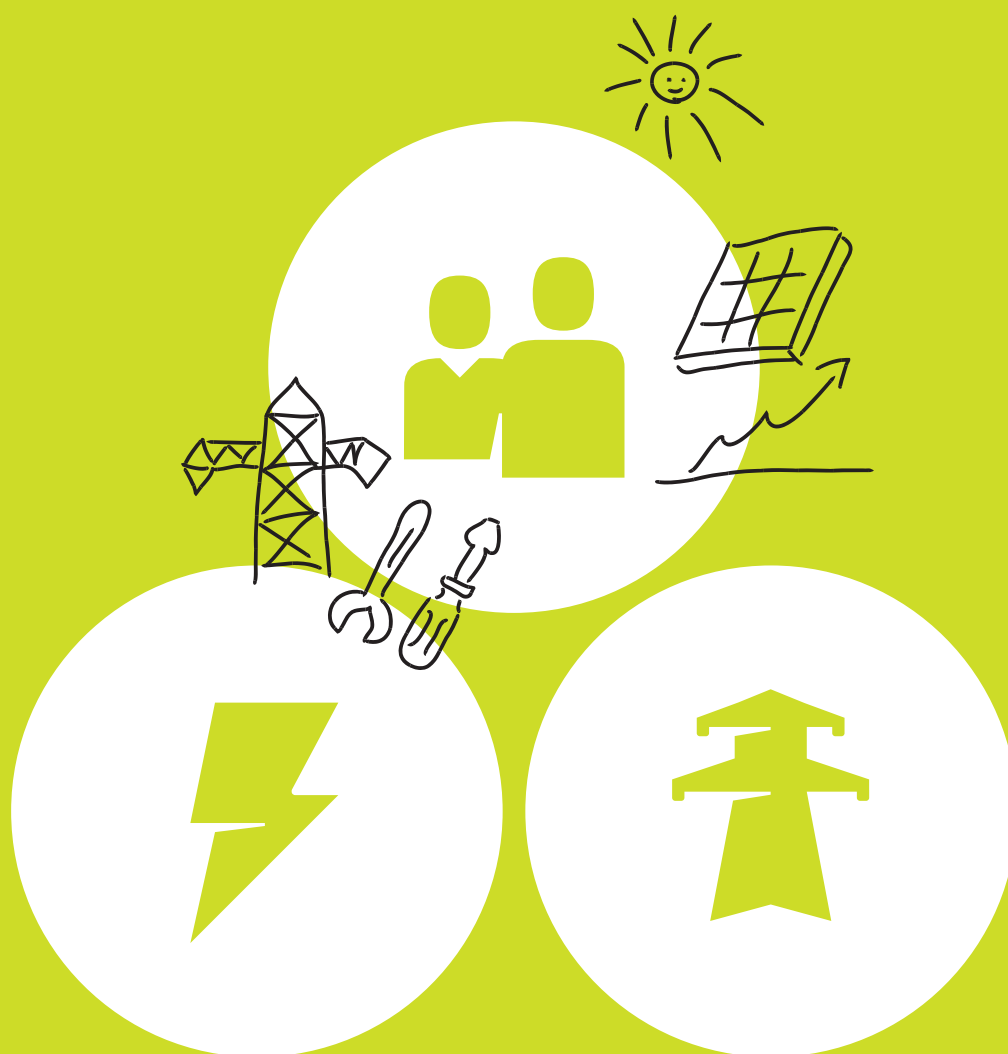
Nous encourageons, avec les cantons de Berne et du Jura, les start-ups et les projets dans le domaine des nouvelles technologies énergétiques.

Dans le cadre du Swiss Energypark, nous allons intégrer de nouvelles technologies au système

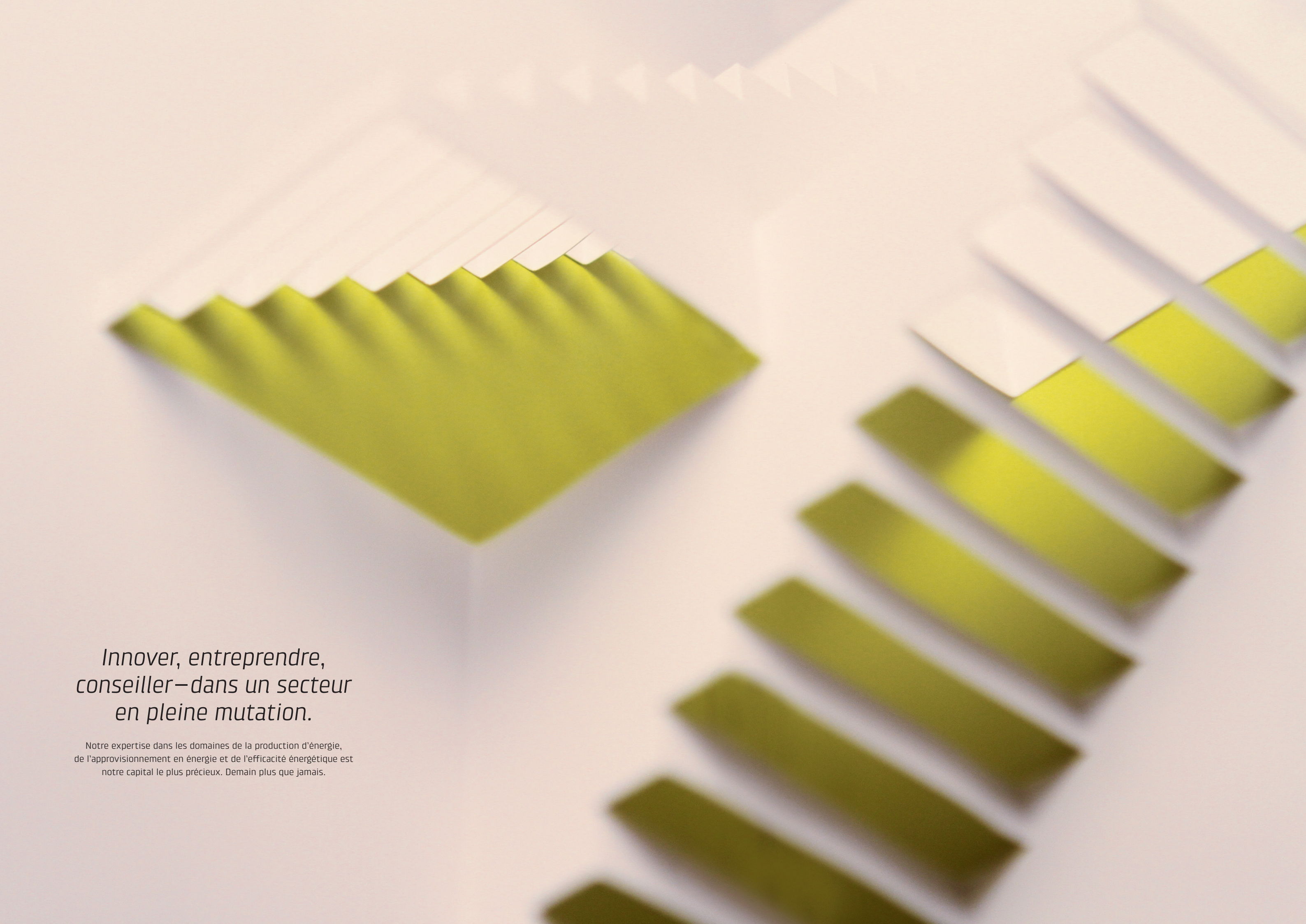
énergétique intelligent et tester leur application pratique dans une région géographique définie entre Saint-Imier (BE) et Le Noirmont (JU). Cette région comptant tout juste 17 000 habitants sur une surface de 25 125 km² est idéale pour effectuer des tests: outre des centrales hydroélectriques, elle comprend deux grandes installations produisant de l'énergie fluctuante, la centrale solaire de Mont-Soleil et la centrale éolienne de Mont-Crosin (la plus grande de Suisse).

Nous misons sur notre compétence-clé de gestionnaire de réseau novatrice pour mettre sur pied le Swiss Energypark. Développer nos connaissances permet de perfectionner notre propre réseau de distribution, mais aussi la conception et les tests de nouveaux produits commercialisables. Par leur engagement, les cantons de Berne et du Jura encouragent les start-ups et les projets dans le domaine des nouvelles technologies énergétiques. Le Swiss Energypark n'a pas de but lucratif. Les projets sont soutenus et financés par BKW ou par les cantons de Berne et du Jura.





Élargir les prestations



*Innover, entreprendre,
conseiller – dans un secteur
en pleine mutation.*

Notre expertise dans les domaines de la production d'énergie,
de l'approvisionnement en énergie et de l'efficacité énergétique est
notre capital le plus précieux. Demain plus que jamais.

La nouvelle centrale
hydroélectrique de
Hagneck, près du lac
de Bienne, sera mise
en service à l'automne
2015.



Développement renforcé de nos prestations

Depuis plusieurs années, nous fournissons à des clients tiers des prestations en matière d'utilisation de la force hydraulique et conseillons nos clients dans le domaine de l'efficacité énergétique. Les activités de services sont donc un domaine que nous connaissons bien. En 2014, elles sont même devenues l'un de nos domaines d'activité principaux.

Au cours des dix prochaines années, nous allons investir environ un milliard de francs pour atteindre notre objectif de développement des activités de prestations. Ce secteur représente déjà une part essentielle du bénéfice, part qui devrait encore s'accroître fortement d'ici à 2024.

Une gamme de prestations variée

Notre offre de prestations s'articulera autour de cinq grands thèmes:

1. Prestations d'infrastructure et de réseau

Nous fournissons des prestations d'ingénierie pour les centrales hydroélectriques et éoliennes, les installations solaires et les infrastructures, des prestations pour les réseaux d'électricité, de télécommunication, de transport et d'approvisionnement en eau, des solutions smart grid et des prestations pour l'éclairage public et de zone.

2. Bâtiments intelligents

Nous proposons aux clients privés et commerciaux des solutions d'automatisation pour les bâtiments ainsi que de commande d'installations de climatisation, de chauffage, d'éclairage et de sécurité.

3. Production décentralisée d'énergie

Ce domaine englobe les installations de chaleur (par exemple les pompes à chaleur ou les centrales de cogénération) ainsi que la production et le stockage de l'énergie issue du photovoltaïque. Nous offrons en outre des solutions de rénovation énergétique des bâtiments et de contracting, ainsi que différentes prestations de conseil.

4. Prestations liées à l'énergie

Ce domaine correspond aux prestations de négoce de l'énergie destinées aux clients externes.

5. Autres opportunités commerciales

Nous nous occupons ici de thématiques fortement innovantes, par exemple les services informatiques destinés aux entreprises d'approvisionnement en électricité et aux communes.

Les prestations deviendront l'un de nos domaines d'activité principaux, au même titre que les réseaux et l'énergie aujourd'hui. A l'avenir, ces trois domaines contribueront à parts égales au bénéfice de l'entreprise.

Nous investissons pour l'avenir

Au cours des 120 dernières années, nous avons acquis un vaste savoir-faire avec la construction, l'exploitation et l'entretien de nos centrales et réseaux. Nous avons tiré profit de cette expérience en offrant des prestations à des gestionnaires de centrales et de réseaux. Notre savoir-faire s'étend de la planification à l'entretien en passant par la construction et l'exploitation. Nous poursuivons l'élargissement de notre offre pour les centrales et les infrastructures de tiers avec la nouvelle unité commerciale «Engineering», créée en 2014.

L'acquisition des sociétés Cabcon SA et Baumeler Leitungsbau AG, toutes deux spécialisées dans les câbles, par la société du groupe Arnold AG nous permet de poursuivre notre cheminement vers la position de leader des prestations d'infrastructure en Suisse et de renforcer notre présence à l'échelle nationale.

Rôle-clé des sociétés du groupe

Nous avons par ailleurs intensifié notre engagement sur le marché des solutions de chaleur. L'acquisition d'une série de prestataires CVCS (chauffage, ventilation, climatisation, sanitaires) nous permet de devenir un partenaire intéressant pour les propriétaires immobiliers. La société du groupe BKW ISP AG joue un rôle important dans le domaine des bâtiments intelligents. Nous développons des solutions d'automatisation pour les bâtiments, de commande d'installations de climatisation, de chauffage, d'éclairage et de sécurité ainsi que de rénovation énergétique des bâtiments. L'intégration verticale nécessaire à ces solutions constitue notre principale force. Elle nous permet d'offrir à nos clients des solutions globales intégrées pour les composants de leurs installations.



A l'avenir, les trois domaines d'activité que sont l'énergie, les réseaux et les prestations contribueront à parts égales au bénéfice de l'entreprise.

Vaste portefeuille de prestations énergétiques et de services d'infrastructure

Nous proposons des prestations aux clients privés et commerciaux, aux communes et à d'autres entreprises d'approvisionnement en énergie. Notre portefeuille s'étend du conseil en énergie pour les maisons individuelles à la gestion de l'exploitation de centrales et de réseaux. L'année dernière, nous avons mis l'accent sur les solutions énergétiques globales et avons notamment développé nos compétences dans le domaine de l'approvisionnement en chaleur. Ces solutions globales incluent la planification, la construction, l'exploitation et l'entretien des infrastructures requises, domaines dans

Nos compétences en matière d'ingénierie sont désormais réunies dans une unité commerciale.

lesquels nous nous sommes également renforcés. Le rachat des sociétés Baumeler Leitungsbau AG et Cabcon SA par la société du groupe Arnold AG a permis d'élargir notre base de projets et de clients dans le domaine de l'infrastructure de transport, et d'ouvrir une possibilité de diversification dans le segment de la construction de conduites d'eau. Par ailleurs, nous avons pu acquérir de nouvelles compétences et un savoir-faire plus approfondi dans les domaines des installations industrielles et de câbles, des infrastructures de tunnels et d'alimentation en eau, des constructions en métal ainsi que dans la planification et le montage d'installations extérieures de câbles de dernière génération.

Eclairage pour les communes et l'industrie

Nos prestations d'infrastructure comprennent également la planification et la réalisation d'installations d'éclairage dans les espaces publics et les industries. La société Bachmann Forming AG sise à Lucerne, spécialisée dans les emballages, a entièrement remplacé l'éclairage existant par des LED dans ses bâtiments dédiés à la production, à la logistique et à l'administration. Il en a résulté des économies d'électricité (env. 450 MWh par an) et une nette réduction du rayonnement de chaleur. Concernant l'éclairage public, les communes ont l'opportunité de diminuer leurs besoins en énergie et d'obtenir un meilleur éclairage en remplaçant ou

en renouvelant l'éclairage des rues, ce qui répond à un besoin de sécurité des habitants. Les éclairages LED de dernière génération comprennent des capteurs qui identifient les mouvements des véhicules et des personnes et intensifient l'éclairage là où cela est nécessaire. Selon la situation initiale, la réduction des besoins en énergie peut aller jusqu'à 85%.

Prestations d'ingénierie tout en un

Nous sommes depuis longtemps plus qu'un simple producteur d'électricité. Nous proposons des prestations dans le domaine de l'ingénierie depuis environ dix ans. La planification, la construction, l'exploitation et la maintenance d'installations hydroélectriques constitue notre compétence-clé depuis des décennies. Nous avons réuni les compétences du groupe en matière d'ingénierie dans une unité commerciale que nous allons continuer à développer à l'avenir. Nous offrons des prestations d'ingénierie tout en un dans les domaines des centrales et des infrastructures en Suisse et à l'étranger. Notre portefeuille de services comprend les trois secteurs suivants:

Hydro & Infrastructure

- Prestations d'ingénierie pour la construction de nouvelles installations et la rénovation partielle ou totale de centrales existantes
- Evaluation des risques de crue et régulation des eaux
- Réalisation de projets de renaturation

Inspecting & Testing

- Etats des lieux, contrôles non destructifs et assurance qualité (domaine conventionnel et nucléaire)
- Documentation relative aux exigences, qualification des processus de soudage
- Contrôle et surveillance des soudures

Risk & Safety

- Analyses de sécurité selon des méthodes probabilistes et déterministes (notamment pour les dangers naturels)
- Gestion des risques économiques
- Conseil dans le domaine de la sécurité technique
- Surveillance du vieillissement des infrastructures, contrôle de la résistance des matériaux

85 %

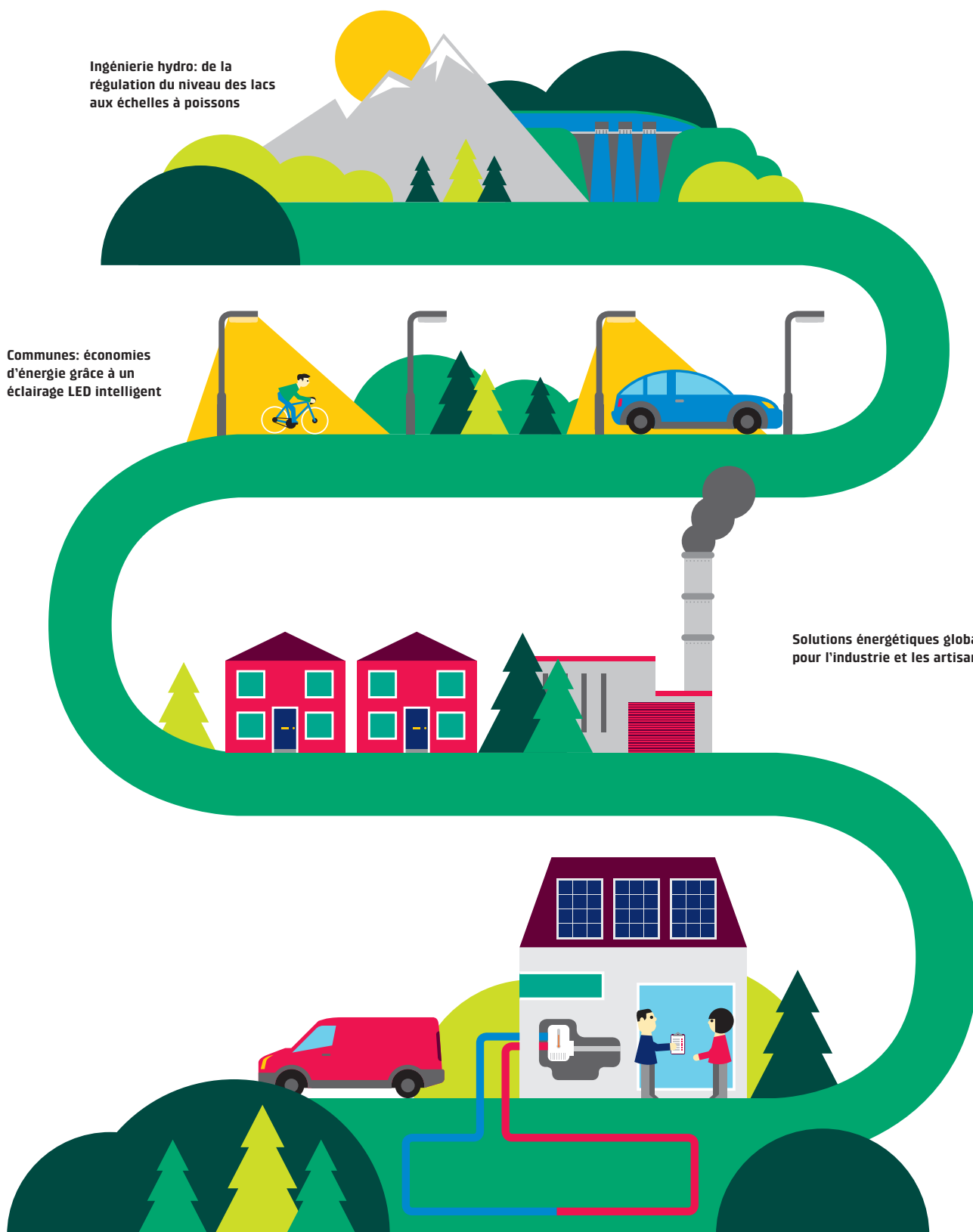
L'installation d'un éclairage LED dernière génération permet une réduction des besoins en énergie pouvant aller jusqu'à 85%.

Ingénierie hydro: de la
régulation du niveau des lacs
aux échelles à poissons

Communes: économies
d'énergie grâce à un
éclairage LED intelligent

Solutions énergétiques globales
pour l'industrie et les artisans

Pack «zéro souci»
pour la maison



Marché de l'énergie de réglage

Avec l'augmentation de l'injection décentralisée d'électricité issue de sources d'énergie fluctuantes, telles que le photovoltaïque ou l'éolien, il est primordial, pour maintenir la stabilité du réseau, de mettre à disposition suffisamment d'énergie de réglage. C'est déjà le cas aujourd'hui avec les centrales de pompage-turbinage par exemple, et cette situation a été étendue à de nouvelles applications par la participation dans la société Ampard SA ainsi que la coopération avec EnerNOC. Nos clients ont ainsi la possibilité de participer au marché de l'énergie de réglage.

Grâce aux centrales virtuelles, nous faisons participer nos clients au marché de l'énergie de réglage.

La solution de la société Ampard SA associe par exemple accumulateurs et installations photovoltaïques pour les clients. Outre la possibilité d'utiliser le dispositif de stockage pour augmenter la part de consommation propre, Ampard SA l'associe à un système d'accumulateurs virtuels visant à stabiliser le réseau électrique. Les propriétaires d'accumulateurs peuvent ainsi participer au marché de l'énergie de réglage et générer des revenus supplémentaires.

La puissance de réglage est un domaine d'activité dans lequel nous sommes actifs depuis longtemps. En collaboration avec notre partenaire EnerNOC, nous rassemblons les charges industrielles flexibles et les installations de production en une centrale virtuelle et pouvons ainsi proposer ces volumes sur le marché. Ampard permet de nouvelles avancées en matière de réseau intelligent: désormais, les petits dispositifs de stockage et les charges faibles pourront eux aussi être exploités de manière intelligente.

La coopération avec EnerNOC permet à nos clients d'accéder au marché de l'électricité et de l'énergie de réglage, tout en étant flexibles dans leur consommation ou production d'énergie. Les entreprises possédant des installations flexibles et consommant beaucoup d'énergie qui participent

à ce marché contribuent à la stabilité de l'approvisionnement européen et génèrent des recettes supplémentaires. Nous proposons la nouvelle prestation «BKW power flex» à nos clients industriels et commerciaux dans le cadre de notre offre globale. Les exigences des clients en matière d'exploitation figurent au premier plan. Une première collaboration dans ce domaine a été concrétisée avec la société Migros-Verteilbetrieb Neuendorf AG pour ses entrepôts frigorifiques.

Solutions globales pour les clients privés et commerciaux

Aujourd'hui, nous proposons déjà aux clients privés et commerciaux des solutions énergétiques globales allant du conseil en énergie aux pompes à chaleur et au photovoltaïque/solaire thermique, en passant par les solutions de smart home. En tant qu'entreprise générale, nous garantissons une réalisation optimale dans les délais requis. Le projet pilote réalisé chez la famille Lehmann d'Uetendorf, dans le cadre duquel nous avons remplacé un ancien chauffage électrique peu économique par une pompe à chaleur combinée à une installation solaire, en est un exemple. Nous allons élargir notre offre de conseil aux propriétaires de maisons individuelles et d'immeubles d'habitation, et mettre en œuvre, en qualité d'entreprise générale, les solutions recommandées en collaboration avec des partenaires qualifiés.

En tant qu'entreprise générale, nous proposons des solutions énergétiques globales.

Offre élargie dans la zone de desserte

Nous sommes le plus grand gestionnaire de réseau de distribution en Suisse et pouvons soutenir, grâce à notre savoir-faire et à notre expérience en matière d'exploitation, les communes qui exploitent leur propre réseau de distribution et d'autres entreprises d'approvisionnement en énergie. Outre de nombreuses prestations réseau, nous proposons divers modèles de coopération aux communes: gestion des affaires et de l'exploitation sur mandat, bail réseau ou société de participation commune.

Sur les dix prochaines années, les prestations vont devenir le troisième domaine d'activité de notre entreprise et revêtiront la même importance que les réseaux et l'énergie.





Corporate Risk Management

La prise de risques avisée est fondamentale pour notre activité et a une fois encore constitué une part importante de notre activité en 2014. La gestion des risques concerne l'ensemble du groupe BKW et tient compte des événements externes et internes. Les risques sont identifiés, analysés, évalués et gérés dans le cadre d'un processus continu et systématique.

Objectifs

La gestion des risques de BKW a pour objectif de protéger la valeur de l'entreprise. L'unité Corporate Risk Management aide la direction du groupe en évaluant les risques liés aux activités de manière transparente et indépendante. Elle analyse les risques de menaces potentielles pour l'homme et l'environnement, pour la sécurité d'approvisionnement, pour la réputation de l'entreprise ainsi que pour les liquidités, les capitaux propres et les résultats. La présentation transparente des risques permet de prendre des mesures anticipées.

à l'aide de limites VaR (value at risk). Les risques liés aux situations de marché extraordinaires sont circonscrits grâce à la mise en place complémentaire de limites de position absolues. En ce qui concerne les risques opérationnels, les mesures s'appuient sur les estimations des spécialistes quant à l'importance des dommages encourus et aux probabilités de survenance de ces dommages, ou bien sur les données historiques relatives aux sinistres. Les risques opérationnels sont gérés au moyen de mesures individuelles.

La gestion des risques combine les opportunités et les risques pour établir une vue d'ensemble.

Organisation

L'unité Corporate Risk Management est directement rattachée au CFO. Elle assume la responsabilité technique des méthodes et processus, fixe les règles applicables à l'ensemble du groupe en matière de méthodologie de gestion des risques et effectue l'agrégation des risques à l'échelle du groupe. Les informations standardisées sont rapportées à la direction du groupe et au conseil d'administration dans le cadre de la planification (budget, planification à moyen et long terme) et des comptes semestriels et annuels.

Processus

BKW a depuis plusieurs années mis en place un processus de gestion des risques. Les risques de l'ensemble du groupe BKW sont identifiés, analysés, évalués et gérés dans le cadre d'une évaluation globale des risques. La mise en œuvre et le respect des mesures de gestion nécessaires sont examinés régulièrement. Un responsable est affecté à chaque risque. Les risques financiers et la prise de risque globale sont principalement pilotés

Corporate Governance

Dans le domaine du gouvernement d'entreprise, BKW oriente son action sur les normes du Code suisse de bonne pratique. Elle respecte les prescriptions établies par le droit suisse des sociétés anonymes et l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014 et a inscrit ses principes et règles de Corporate Governance dans ses statuts, son règlement d'organisation et son code de conduite, ainsi que dans les règlements des différents comités du conseil d'administration.

BKW communique sur l'ensemble des aspects importants du gouvernement d'entreprise, en particulier sur sa situation financière, sa structure managériale et sa gestion des risques. Elle entend ainsi fournir à ses actionnaires une image d'elle-même aussi complète que possible et permettre à ces derniers de prendre leurs décisions de placement en toute connaissance de cause. Grâce à un juste équilibre entre conduite et contrôle, elle assure en outre, dans l'intérêt de toutes les parties prenantes (actionnaires, clients, collectivités publiques et collaborateurs), une gestion d'entreprise adaptée aux exigences de conformité réglementaire, de performance et de durabilité, et contribue de cette manière à l'accroissement de sa propre valeur. BKW s'appuie sur les nouvelles directives relatives au rapport sur la durabilité (G4) du Global Reporting Initiative (GRI).

La structure managériale de BKW est définie de manière à attribuer clairement les responsabilités et à empêcher toute concentration unilatérale de compétences et tout conflit d'intérêts. Les fonctions de président du conseil d'administration et de CEO sont séparées. Tous les membres du conseil d'administration sont indépendants, c'est-à-dire qu'ils n'exercent aucune autre fonction exécutive au sein de BKW. Ils ont été présentés de manière individuelle à l'élection lors de l'assemblée générale en mai 2014. Depuis plusieurs années déjà, le conseil d'administration est constitué de femmes et d'hommes et assure ainsi une bonne diversité en son sein.

BKW a toujours émis un seul type d'action, sans restriction de droit de vote: lors de l'assemblée générale, chaque action donne droit à une voix. Le Conseil-exécutif du canton de Berne, qui représente l'actionnaire majoritaire de BKW, a déclaré à plusieurs reprises qu'il se comportait à l'égard de l'entreprise comme les autres actionnaires et qu'il n'entendait pas user de sa position d'actionnaire ni de sa représentation au sein du conseil d'administration de BKW pour servir sa politique énergé-

tique (voir par exemple la réponse à la motion Grunder du 12 décembre 2007).

BKW dispose d'un système de contrôle étendu et efficace. Sa structure organisationnelle assure l'indépendance de ses organes de contrôle internes. L'action du système de contrôle interne est complétée par un dispositif de gestion des risques systématique et commun à l'ensemble du groupe. Ce dispositif permet à la direction du groupe de détecter les risques précocement et d'ordonner toutes les mesures nécessaires à temps. L'évaluation des risques se fait sur la base d'une carte des risques établie pour le groupe et adaptée périodiquement aux nouveaux développements. L'ensemble des unités organisationnelles, des sociétés du groupe et des collaborateurs assument leurs propres responsabilités, ce que BKW s'emploie à encourager de manière ciblée et qui représente une composante centrale de la culture de l'entreprise.

Plus que jamais conscient qu'il ne pourra pérenniser son succès qu'en assumant ses responsabilités vis-à-vis de la société et de l'environnement, le groupe BKW a introduit, le 1^{er} janvier 2009, un code de conduite applicable à tous ses collaborateurs, ainsi qu'à tous les membres de ses différents organes. Ce code contient les recommandations et règles contraignantes à observer pour garantir une conduite à la fois irréprochable et digne de confiance. Il est complété par des directives détaillées sur des thèmes spécifiques.

Le présent rapport de gouvernement d'entreprise a été établi en conformité avec les dernières exigences de la directive de la SIX Swiss Exchange (SIX) en matière de Corporate Governance. Les rémunérations des échelons supérieurs de l'entreprise sont présentées dans le rapport de rémunération aux pages 60 à 64. Les informations présentées se rapportent à la situation au 31 décembre 2014. Les changements importants décidés ou étant intervenus entre cette date et l'impression du présent rapport sont mentionnés au point 11.

1 Structure et actionnariat du groupe

Conduite du groupe	Finances et services	Production	Renouvelables et Efficacité	Marché	Réseaux
Suzanne Thoma	Ronald Trächsel	Hermann Ineichen	Renato Sturani	Monica Dell'Anna	Christophe Bossel
BKW Energie SA		BKW Deutschland GmbH	BEBAG Bioenergie	cc energie sa	Arnold AG
BKW Réseau Suisse SA		– BKW Energie Dörpen Beteiligungs-GmbH	Bätterkinden AG	Electra Italia S.p.A.	– Baumeler Leitungsbau AG
sol-E Suisse SA		– STKW Energie Dörpen GmbH & Co. KG	Centrale biomasse Otelfingen SA	Erdgas Thunersee AG	– cabcon SA
		– STKW Energie Dörpen Verwaltungs-GmbH	BKW Bippen Wind GmbH	Onyx Energie Dienste AG	– Curea Elektro AG
		– BKW Energie Wilhelmshaven Beteiligungs-GmbH	BKW Borkum West II Beteiligungs GmbH		BKW Netzbeteiligung SA
		BKW France SAS	BKW Dubener Platte Wind GmbH		Elektrizitätswerk Grindelwald AG
		– BKW Hydro Allevard SAS	BKW Erneuerbare Energien GmbH		EWR Energie AG
		BKW Italia S.p.A.	BKW Holleben Wind GmbH		Onyx Energie Mittelland AG
		– BKW Hydro Valle d'Aosta S.r.l.	BKW ISP AG		– Onyx Energie Netze AG
		– CHI.NA.CO S.r.l.	– Armin Neukom Installationen AG		Société des forces électriques de la Goule SA
		– Idroelettrica Lombarda S.r.l.	– BKW ISP Gebäudetechnik AG		
		– Tamarete Energia S.r.l.	– Cantoni Haustechnik AG		
		BKW Valais SA	– EES Jäggi-Bigler SA		
		Elektrizitätswerke Wynau AG	– Elektro Feuz AG		
		Energie Utzenstorf AG	– Hertig Haustechnik AG		
		Kraftwerke Fermelbach AG	– inelectro sa		
		Kraftwerke Kander Alp AG	BKW Landkern Wind GmbH		
		Kraftwerk Lauenen AG	BKW Wind Italia S.r.l.		
		Kraftwerke Milibach AG	– Green Castellaneta S.p.A.		
		Kraftwerk Gohlhaus AG	BKW Wind Service GmbH		
		Kraftwerke Ragn d'Err AG	Holzwärme Grindelwald AG		
		Kraftwerk Utzenstorf AG	Juvent SA		
		Onyx Energie Produktion AG	Regionaler Wärmeverbund AG Heimberg-Steffisburg (REWAG)		
		Simmentaler Kraftwerke AG	Volturino Wind S.r.l.		
		TW Energie AG	Wind Farm Buglia S.r.l.		
			Wind Farm S.r.l.		
			Wind International Italy S.r.l.		

Sociétés du groupe cotées

BKW SA, dont le siège se trouve à Berne, est cotée à la SIX Swiss Exchange (numéro de valeur: 13.029.366; code ISIN: CH0130293662; symbole ticker: BKW) ainsi qu'à la BX Berne eXchange depuis le 12 décembre 2011. Au 31 décembre 2014, sa capitalisation boursière s'élevait à 1 425,1 millions de CHF.

Périmètre de consolidation de BKW

Le périmètre de consolidation de BKW ne comprend que des sociétés qui ne sont pas cotées en Bourse. Les participations de BKW dans les différentes sociétés consolidées par intégration globale sont mentionnées ci-après. Le taux de participation équivaut dans tous les cas à la part du capital et à la part des voix. La liste complète des participations figure aux pages 87 à 89 du rapport financier.

Participations consolidées par intégration globale de BKW et des sociétés du groupe

Société	Siège	Capital- actions/ capital social, en millions (monnaie)	Taux de participation en %
Armin Neukom Installationen AG	Rafz	0,2 (CHF)	100,0
Arnold AG	Wangen a. d. Aare	0,5 (CHF)	100,0
Baumeler Leitungsbau AG	Lucerne	0,1 (CHF)	100,0
BE BAG Bioenergie Bätterkinden AG	Bätterkinden	0,1 (CHF)	56,0
BKW Bippen Wind GmbH	Berlin (D)	0,03 (EUR)	100,0
BKW Borkum West II Beteiligungs GmbH	Berlin (D)	0,03 (EUR)	100,0
BKW Deutschland GmbH	Berlin (D)	0,1 (EUR)	100,0
BKW Dubener Platte Wind GmbH	Berlin (D)	0,03 (EUR)	100,0
BKW Energie Dörpen Beteiligungs-GmbH	Berlin (D)	0,03 (EUR)	100,0
BKW Energie SA	Berne	132,0 (CHF)	100,0
BKW Energie Wilhelmshaven Beteiligungs-GmbH	Berlin (D)	0,03 (EUR)	100,0
BKW Erneuerbare Energien GmbH	Berlin (D)	0,03 (EUR)	100,0
BKW France SAS	Paris (F)	0,1 (EUR)	100,0
BKW Holleben Wind GmbH	Berlin (D)	0,03 (EUR)	100,0
BKW Hydro Alleverd SAS	Paris (F)	0,1 (EUR)	100,0
BKW Hydro Valle d'Aosta S.r.l.	La Salle (I)	0,05 (EUR)	100,0
BKW ISP AG	Ostermundigen	0,9 (CHF)	100,0
BKW ISP Gebäudetechnik AG	Wädenswil	0,2 (CHF)	100,0
BKW Italia S.p.A.	Milan (I)	13,4 (EUR)	100,0
BKW Landkern Wind GmbH	Berlin (D)	0,05 (EUR)	100,0
BKW Netzbeteiligung SA	Berne	25,1 (CHF)	50,1
BKW Réseau Suisse SA	Berne	0,1 (CHF)	100,0
BKW Valais SA	Viège	0,1 (CHF)	100,0
BKW Wind Italia S.r.l.	Milan (I)	0,01 (EUR)	100,0
BKW Wind Service GmbH	Berlin (D)	0,03 (EUR)	100,0
cabcon SA	Risch	0,1 (CHF)	100,0
Cantoni Haustechnik AG	Wohlen	0,2 (CHF)	100,0
cc energie sa	Morat	1,0 (CHF)	62,0
Centrale biomasse Otelfingen SA	Otelfingen	0,5 (CHF)	50,0
CHI.NA.CO S.r.l.	Roè Volciano (I)	2,0 (EUR)	100,0
Curea Elektro AG	Landquart	0,2 (CHF)	100,0
EES Jäggi-Bigler SA	Etziken	2,1 (CHF)	100,0
Electra Italia S.p.A.	Milan (I)	1,0 (EUR)	100,0
Elektrizitätswerk Grindelwald AG	Grindelwald	0,6 (CHF)	92,1
Elektrizitätswerke Wynau AG	Langenthal	0,1 (CHF)	100,0
Elektro Feuz AG	Grindelwald	0,1 (CHF)	100,0
Energie Utzenstorf AG	Utzenstorf	1,0 (CHF)	100,0
Erdgas Thunersee AG	Interlaken	6,9 (CHF)	66,7
EWR Energie AG	Schattenhalb	2,0 (CHF)	100,0
Green Castellaneta S.p.A.	Milan (I)	0,1 (EUR)	100,0
Hertig Haustechnik AG	Wohlen	0,1 (CHF)	100,0
Holzwärme Grindelwald AG	Grindelwald	2,5 (CHF)	90,7
Idroelettrica Lombarda S.r.l.	Milan (I)	25,4 (EUR)	100,0

Société	Siège	Capital- actions/capital social, en millions (monnaie)	Taux de participation en %
inelectro sa	Porrentruy	0,5 (CHF)	100,0
Juvent SA	Saint-Imier	6,0 (CHF)	65,0
Kraftwerk Gohlhaus AG	Lützelflüh	1,3 (CHF)	59,9
Kraftwerk Lauenen AG	Lauenen	2,0 (CHF)	85,0
Kraftwerk Utzenstorf AG	Utzenstorf	0,1 (CHF)	100,0
Kraftwerke Fermelbach AG	St. Stephan	4,5 (CHF)	80,0
Kraftwerke Kander Alp AG	Kandersteg	2,5 (CHF)	60,0
Kraftwerke Milibach AG	Wiler (Lötschen)	1,0 (CHF)	80,0
Kraftwerke Ragn d'Err AG	Tinizong-Rona	6,0 (CHF)	80,0
Onyx Energie Dienste AG	Langenthal	2,0 (CHF)	100,0
Onyx Energie Mittelland AG	Langenthal	10,5 (CHF)	100,0
Onyx Energie Netze AG	Langenthal	10,5 (CHF)	100,0
Onyx Energie Produktion AG	Langenthal	3,0 (CHF)	100,0
Regionaler Wärmeverbund AG Heimberg-Steffisburg (REWAG)	Heimberg	2,5 (CHF)	51,0
Simmentaler Kraftwerke AG	Erlenbach i. S.	7,3 (CHF)	83,9
Société des forces électriques de la Goule SA	Saint-Imier	3,5 (CHF)	84,3
sol-E Suisse SA	Berne	0,1 (CHF)	100,0
STKW Energie Dörpen GmbH & Co. KG	Dörpen (D)	–	100,0
STKW Energie Dörpen Verwaltungs-GmbH	Dörpen (D)	0,03 (EUR)	100,0
Tamarete Energia S.r.l.	Ortona (I)	3,6 (EUR)	60,0
TW Energie AG	Berne	1,2 (CHF)	75,0
Volturino Wind S.r.l.	Milan (I)	0,03 (EUR)	100,0
Wind Farm Buglia S.r.l.	Milan (I)	0,03 (EUR)	100,0
Wind Farm S.r.l.	Milan (I)	0,02 (EUR)	100,0
Wind International Italy S.r.l.	Milan (I)	52,2 (EUR)	100,0

Actionnaires principaux

en %	Participation au 31.12.2013	Participation au 31.12.2014
Canton de Berne	52,54	52,54
Groupe E SA	10,00	10,00
E.ON SE	6,65	6,65
BKW SA et sociétés du groupe	8,54	8,35

Au cours de l'exercice sous revue, aucun autre actionnaire n'a déclaré de participation supérieure à 3 % des droits de vote à BKW selon l'art. 20 de

la loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières (LBVM).

Vous pouvez consulter les déclarations effectuées par BKW en vertu de l'art. 20 de la LBVM au cours de l'exercice 2014 et publiées via la plateforme électronique de la SIX Swiss Exchange sous: http://www.six-exchange-regulation.com/obligations/disclosure/major_shareholders_de.html

Participations croisées

Il existe une participation croisée entre BKW et Groupe E SA: BKW détient 10% (687 500 actions) des droits de vote et du capital de Groupe E SA; Groupe E SA détient de son côté 10% (5 280 000 actions) des droits de vote et du capital de BKW.

2 Structure du capital

Capital

Le capital-actions de BKW, qui s'élève à 132 000 000,00 CHF au 31 décembre 2014, est divisé en 52 800 000 actions nominatives entièrement libérées, d'une valeur nominale de 2,50 CHF chacune. La société n'a émis ni bon de participation, ni bon de jouissance.

Capital-actions autorisé et conditionnel

BKW ne dispose d'aucun capital-actions autorisé ni d'aucun capital-actions conditionnel.

Modifications du capital

En décembre 2011, le groupe BKW est passé à une structure de holding. Les informations y relatives figurent dans le rapport annuel de BKW de 2011, en page 36. Dans le cadre du passage à une structure de holding et conformément à la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 29 septembre 2011, le conseil d'administration a été autorisé, dans un délai de deux ans, à augmenter le capital-actions d'au maximum 13 200 000,00 CHF via l'émission d'un maximum de 5 280 000 actions nominatives d'une valeur nominale de 2,50 CHF à libérer entièrement, pour atteindre un capital final maximum de 132 000 000,00 CHF.

Le 17 février 2012, le conseil d'administration a décidé d'augmenter le capital ordinaire (131 087 027,50 CHF) du montant total du capital autorisé (912 972,50 CHF), le portant ainsi à 132 000 000,00 CHF divisés en 52 800 000 actions nominatives d'une valeur nominale de 2,50 CHF chacune. De ce fait, BKW ne dispose plus d'aucun capital autorisé.



www.six-exchange-regulation.com/obligations/disclosure/major_shareholders_de.html

Modifications du capital au cours des trois derniers exercices sous revue

en milliers de CHF	Capital-actions	Réserve issue d'apports de capital	Réserve légale générale	Réserve pour actions propres	Bénéfice au bilan	Total fonds propres
Etat au 31 décembre 2011	131 087	26 129	786 936	359 845	57 543	1 361 540
Augmentation de capital	913		8 180			9 093
Distribution de dividendes					-52 800	-52 800
Affectation aux réserves			3 053	-3 053		0
Bénéfice net 2012					65 202	65 202
Etat au 31 décembre 2012	132 000	26 129	798 169	356 792	69 945	1 383 035
Distribution de dividendes					-63 360	-63 360
Affectation aux réserves			41 269	-41 269		0
Bénéfice net 2013					64 710	64 710
Etat au 31 décembre 2013	132 000	26 129	839 438	315 523	71 295	1 384 385
Distribution de dividendes					-63 360	-63 360
Affectation aux réserves			7 107	-7 107		0
Bénéfice net 2014					223 883	223 883
Etat au 31 décembre 2014	132 000	26 129	846 545	308 416	231 818	1 544 908

Actions

Les 52800000 actions nominatives, d'une valeur nominale de 2,50 CHF chacune, sont toutes entièrement libérées. Toutes confèrent les mêmes droits. Lors de l'assemblée générale, chaque action représentée donne droit à une voix. La société renonce à imprimer et à délivrer des titres pour les actions nominatives. Tout actionnaire peut cependant demander à recevoir gratuitement une attestation pour ses actions.

conversion de 128,53755 actions par emprunt pour une valeur nominale de 5000 CHF. Les fractions seront versées en espèces. Le prix de conversion et le rapport de conversion seront ajustés si un dividende de plus de 1,20 CHF par action est distribué. L'emprunt est convertible en approximativement 4,2 millions d'actions nominatives garanties par le portefeuille d'actions propres de BKW. Le remboursement au 30 septembre 2020 s'effectuera à la valeur nominale. Aucun droit de conversion n'a été exercé jusqu'à présent.

Restrictions de transfert et inscription des nommées

Les actions nominatives de BKW ne peuvent être transférées que par cession ou conformément aux dispositions de la loi fédérale sur les titres intermédiaires. Toute cession doit être annoncée à BKW. L'inscription d'un acquéreur d'actions au registre des actions peut être refusée par la société dans les cas suivants:

- lorsque l'acquisition entraîne la détention directe ou indirecte de plus de 5 % de l'ensemble du capital-actions par une personne physique ou morale ou par une société de personnes; cette restriction s'applique également aux personnes morales, aux sociétés de personnes, aux associations de personnes ou aux exploitations en main commune qui sont liées d'une quelconque manière, qui procèdent ensemble ou qui se sont mises d'accord pour acquérir les actions;
- lorsque l'acquéreur ne déclare pas expressément avoir acheté les actions en son propre nom et pour son propre compte.

Les inscriptions de nommées sont possibles, mais les actions concernées ne confèrent pas de droit de vote.

La société n'a émis aucune option.

Emprunts convertibles et options

En septembre 2014, BKW a émis un emprunt convertible d'un montant d'environ 163 millions de CHF à 100 % de sa valeur nominale, valable du 30 septembre 2014 au 30 septembre 2020, ainsi qu'un coupon d'intérêts de 0,125 % par année. Le délai de conversion s'étend du 10 novembre 2014 au 20 septembre 2020. Le prix de conversion se monte à 38,90 CHF, ce qui représente un rapport de

3 Conseil d'administration

Le conseil d'administration (CA) se compose de membres indépendants n'appartenant pas à l'exécutif de la société. Cela signifie contractuellement qu'aucun autre membre du conseil d'administration n'appartient simultanément à la direction du groupe BKW ou à la direction d'une société du groupe.

Urs Gasche **Avocat (1955, CH)**

Membre du CA depuis 2011 (2002*), président du CA, président du comité de nomination et de rémunération

Carrière

Urs Gasche exerce une fonction d'avocat sans activités d'expertise, avec spécialisation sur les mandats au conseil d'administration, au conseil de fondation et au sein d'associations dans le domaine de l'énergie (BKW) et de la santé. Urs Gasche est membre du Conseil national depuis 2011. De 2002 à mi-2010, il était directeur des finances au Conseil-exécutif du canton de Berne. De par ce mandat, et jusqu'à l'assemblée générale 2010, il siégeait au conseil d'administration de BKW FMB Energie SA en qualité de représentant délégué de l'Etat. Avant son élection au Conseil-exécutif, il exerçait comme avocat indépendant à Berne.

Hartmut Geldmacher **Economiste d'entreprise (1955, D)**

Membre du CA depuis 2011 (2009*), vice-président du CA

Carrière

Hartmut Geldmacher est entrepreneur indépendant. De 1980 à 2002, il a exercé plusieurs fonctions dirigeantes chez E.ON Energie AG et Preussen Elektra AG, à Hanovre. De 2002 à 2011, Hartmut Geldmacher était chef du personnel et membre du comité directeur de E.ON Energie AG, Munich.

Kurt Rohrbach **Ingénieur électricien EPF (1955, CH)**

Membre du CA depuis 2012, vice-président du CA

Carrière

Kurt Rohrbach a rejoint BKW en 1980 et y a exercé

diverses fonctions, dont celles de CEO et de président de la direction du groupe jusqu'à fin 2012.

Barbara Egger-Jenzer **Avocate (1956, CH)**

Membre du CA depuis 2011 (2002*), présidente suppléante du comité de nomination et de rémunération, représentante du canton de Berne

Carrière

Barbara Egger-Jenzer est membre du Conseil-exécutif du canton de Berne, au sein duquel elle assume la fonction de directrice des travaux publics, des transports et de l'énergie. Avant son élection au Conseil-exécutif en 2002, elle a exercé en tant qu'avocate indépendante à Berne et était médiatrice pour les questions du troisième âge, de l'encadrement et des homes.

Philippe Virdis **Ingénieur électricien EPF (1948, CH)**

Membre du CA depuis 2011 (2003*)

Carrière

Philippe Virdis est depuis 2012 membre du CA de Groupe E SA. Il était auparavant délégué du CA et directeur général de Groupe E, Fribourg. Avant d'être élu délégué du conseil d'administration, Philippe Virdis était directeur général de Groupe E et directeur général de EEF.Ensa SA jusqu'en 2006.

Marc-Alain Affolter **Ingénieur HES (1952, CH)**

Membre du CA depuis 2011 (2007*), membre du comité de contrôle financier et de gestion des risques

Carrière

Marc-Alain Affolter est CEO de Affolter Holding SA, Malleray, groupe spécialisé dans la fabrication de composants horlogers et mécaniques. Jusqu'en 1985, il a travaillé comme ingénieur en développement dans différentes entreprises.

Georges Bindschedler **Docteur en droit, avocat et notaire (1953, CH)**

Membre du CA depuis 2011 (2007*), membre du comité de nomination et de rémunération

Carrière

Georges Bindschedler est délégué du conseil d'administration de merz+benteli ag, Niederwangen, et exerce des mandats au sein des conseils d'administration d'autres PME. De 1985 à 2002, il était délégué du conseil d'administration et CEO de Graffenried Holding SA, Berne. Auparavant, il a travaillé pour un cabinet d'avocats ainsi que pour une banque.

Eugen Marbach**Professeur, docteur en droit et avocat (1955, CH)**

Membre du CA depuis 2011 (2007*)

Carrière

Eugen Marbach est avocat indépendant à Berne depuis 1985. De 1993 à 2012, il a été professeur à l'Institut de droit économique de l'université de Berne. Depuis 2005, il coédite une revue sur le droit de la propriété intellectuelle de l'information et de la concurrence.

Beatrice Simon-Jungi**Economiste d'entreprise (1960, CH)**

Membre du CA depuis 2011 (2010*), représentante du canton de Berne

Carrière

Beatrice Simon-Jungi est directrice des finances au Conseil-exécutif du canton de Berne. Avant son élection au Conseil-exécutif à la mi-2010, elle faisait partie du conseil communal de Seedorf, d'abord en tant que conseillère à partir de 1995, puis en tant que maire à partir de 2003. Elle était en outre membre du Grand Conseil du canton de Berne depuis 2006. Avant 1995, elle était directrice du marketing au sein d'une PME.

Kurt Schär**Electronicien radio-TV/planificateur marketing (1965, CH)**

Membre du CA depuis 2012, membre du comité de contrôle financier et de gestion des risques

Carrière

Kurt Schär est CEO de Sunnsite Management AG. Jusqu'à 1998, il a travaillé dans la gestion de produits et occupé des fonctions de conduite dans le domaine de la vente chez Kontakt-Systeme AG dans le secteur de la télématique. Jusqu'à 2000, il

était vice-président Vente & Marketing chez Hélio Courvoisier et jusqu'à 2014, CEO de Biketec AG, le fabricant du vélo électrique Flyer basé à Huttwil.

Roger Baillod**Expert économiste diplômé (1958, CH)**

Membre du CA depuis 2013, président du comité de contrôle financier et de gestion des risques

Carrière

Depuis 1996, Roger Baillod est Chief Financial Officer du groupe Bucher Industries SA, sis à Niederweningen, Zurich. De 1984 à 1993, il a travaillé en tant qu'expert économiste et conseiller économique chez ATAG Ernst & Young Holding SA à Zurich et à St-Gall, puis a fait partie de la direction de deux entreprises industrielles.

Attributions

Conformément au droit suisse des sociétés anonymes et à l'art. 19 des statuts, le conseil d'administration exerce la haute direction de la société ainsi que la haute surveillance des organes de celle-ci. Il a pouvoir de décision dans tous les domaines qui ne relèvent pas des compétences d'un autre organe en vertu de la loi ou du règlement d'organisation, en application de l'art. 20 des statuts.

Election et durée du mandat

L'art. 21 des statuts stipule que le conseil d'administration de BKW est composé de neuf à treize membres (onze membres actuellement). En vertu de l'art. 762 CO, il confère au canton de Berne le droit de déléguer jusqu'à deux représentants au sein dudit conseil. Ces représentants sont actuellement Mmes Barbara Egger-Jenzer et Beatrice Simon-Jungi, toutes deux membres du Conseil-exécutif du canton de Berne. Les autres membres du conseil d'administration sont élus individuellement par l'assemblée générale.

La loi stipule que la durée du mandat des membres élus par l'assemblée générale est d'un an depuis l'entrée en vigueur de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) le 1^{er} janvier 2014. Ces membres sont rééligibles. Pour les représentants

* Cette date correspond à l'année de l'entrée au CA de BKW FMB Energie SA avant le passage à la structure de holding.

délégués par le canton de Berne sur la base de l'art. 762 CO, la durée du mandat est fixée par le Conseil-exécutif du canton de Berne. La possibilité de réélection d'un membre du conseil d'administration prend fin au plus tard l'année civile au cours de laquelle il atteint l'âge de 70 ans.

Antoinette Hunziker-Ebnetter a quitté le conseil d'administration au cours de l'exercice sous revue.

Organisation interne

L'organisation interne du conseil d'administration est régie dans les statuts et dans le règlement d'organisation. Hormis celles du président et des deux vice-présidents, aucune fonction particulière n'est définie. Le secrétaire ne doit pas nécessairement être membre du conseil d'administration. Les membres de la direction du groupe ainsi que le secrétaire du conseil d'administration, Fabian Stadler, sont présents lors des réunions du conseil d'administration. Au cours de l'exercice 2014, le conseil d'administration a tenu neuf réunions.

Comités

Le conseil d'administration est assisté par deux comités permanents: le comité de contrôle financier et de gestion des risques et le comité de nomination et de rémunération. Il peut à tout moment constituer d'autres comités chargés d'affaires individuelles importantes, telles qu'un gros investissement, une alliance ou une coopération. Les membres de ces comités ad hoc étaient jusqu'à présent élus par lui et ont pour tâche d'examiner plus en détail certaines de ses affaires et de l'assister dans ses fonctions de surveillance. Depuis l'entrée en vigueur de l'ORAB le 1^{er} janvier 2014, la loi stipule que c'est à l'assemblée générale d'élire les membres du comité de nomination et de rémunération.

Les attributions et l'organisation du comité de contrôle financier et de gestion des risques et du comité de nomination et de rémunération sont régies par les art. 12 et 13 du règlement d'organisation et par les règlements, approuvés par le conseil d'administration, relatifs à ces deux comités. Les membres du comité de contrôle financier et de gestion des risques sont élus par le conseil d'administration.

Comité de contrôle financier et de gestion des risques

Membres

Roger Baillod, président
Marc-Alain Affolter
Kurt Schär

En principe, la CEO, le chef du secteur d'activité Finances et services, les chefs des unités Corporate Controlling, Accounting and Tax et Révision interne ainsi qu'un représentant de l'organe de révision externe assistent aux réunions du comité de contrôle financier et de gestion des risques. Le règlement du comité de contrôle financier et de gestion des risques prévoit au moins quatre réunions ordinaires par an. Au cours de l'exercice 2014, le comité a tenu quatre réunions ordinaires et une réunion extraordinaire. Il n'a fait appel à aucun consultant externe.

Missions

- Discuter les comptes annuels et semestriels de la société et du groupe avec l'unité Révision interne, l'organe de révision externe et des représentants de la direction du groupe. En fonction de ce qui ressort des discussions, émettre une recommandation à l'attention du conseil d'administration.
- Discuter les changements importants relatifs à la présentation des comptes, les positions extraordinaires figurant dans les comptes ainsi que les modifications en matière de publication avec l'unité Révision interne, l'organe de révision externe et des représentants de la direction du groupe. En fonction de ce qui ressort des discussions, émettre une recommandation à l'attention du conseil d'administration.
- Evaluer l'organisation et l'efficacité des procédures de contrôle internes, le respect des normes (compliance), l'activité et les prestations de l'organe de révision externe, ainsi que sa collaboration avec l'unité Révision interne de la société. Informer le conseil d'administration des résultats de l'évaluation et, si nécessaire, lui proposer des mesures.
- Evaluer l'indépendance de l'organe de révision externe ainsi que la compatibilité de son activité de contrôle avec ses éventuels mandats de conseil. Informer le conseil d'administration des résultats de l'évaluation et, si nécessaire, lui proposer des mesures.

- Préparer, à l'attention du conseil d'administration, l'élection ou la révocation de l'organe de révision externe et du chef de l'unité Révision interne de la société.
- Discuter de la qualité de la comptabilité et des rapports financiers sur la base de l'évaluation effectuée par l'unité Révision interne et par l'organe de révision externe. En fonction de ce qui ressort des discussions, émettre une recommandation à l'attention du conseil d'administration.
- Discuter de la situation en termes de risques dans le cadre des résultats, du budget et de la planification à moyen terme. Evaluer les demandes de modifications au regard de la politique de risque approuvée par le conseil d'administration.
- Rendre compte régulièrement au conseil d'administration de ses propres activités et résultats.

Attributions

- Approbation des décomptes pour les crédits autorisés par le conseil d'administration, avec l'obligation de rapporter à ce dernier les dépassements exceptionnels de crédit.
- Convocation du chef de l'unité Révision interne aux réunions du comité.
- Contact direct du président et des membres du comité avec l'unité Révision interne et l'organe de révision externe, ainsi qu'avec la CEO et le CFO.
- Fixation, avec valeur de décision définitive, des rémunérations pour l'unité Révision interne et pour l'organe de révision externe.

Comité de nomination et de rémunération

Membres

Urs Gasche, président
Barbara Egger-Jenzer, présidente suppléante
Georges Bindschedler

La CEO assiste elle aussi aux réunions et y dispose d'un droit d'expression.

Conformément à son règlement, le comité de nomination et de rémunération se réunit aussi souvent que l'exigent les affaires, mais au moins une fois par an. Au cours de l'exercice 2014, il a tenu cinq réunions et a fait appel à un consultant externe pour l'évaluation du CFO.

Missions

- Elaborer, à l'attention du conseil d'administration, les principes et propositions concrètes de rémunération des membres du conseil d'administration et de la direction du groupe.
- Elaborer, à l'attention du conseil d'administration, les principes de sélection des candidats à l'élection ou à la réélection au conseil d'administration, et préparer les propositions concrètes.
- Planifier la relève aux échelons du conseil d'administration et de la direction du groupe.
- Gérer les affaires liées aux élections, révocations et rémunérations aux échelons du conseil d'administration et de la direction du groupe.

Attribution

Fixation, avec valeur de décision définitive, des salaires des membres de la direction du groupe, obligation étant faite d'en informer le conseil d'administration.

Délégation de compétences à la direction du groupe

Selon l'art. 20 des statuts, le conseil d'administration a délégué la gestion de la société à la direction du groupe et fixé les compétences de celle-ci dans le règlement d'organisation. La direction du groupe se compose des six chefs de secteur d'activité, la CEO en assumant la présidence en plus de la conduite de son secteur d'activité. Les décisions relevant de la direction du groupe sont prises par la CEO, en concertation avec les autres membres, qui disposent des droits d'expression et de proposition. En 2014, la direction du groupe s'est généralement réunie toutes les deux semaines. Sous réserve des compétences de l'assemblée générale, du conseil d'administration et de ses comités, la direction du groupe assure la gestion du groupe BKW et confie la gestion directe des secteurs d'activité à leurs chefs respectifs. Elle peut déléguer des activités et attributions dans la limite de ses propres compétences. Elle prépare en outre les affaires relevant de la compétence décisionnelle des organes supérieurs.

Compétences de la direction du groupe

- Elaborer, contrôler et appliquer la stratégie globale, la stratégie commerciale générale, les plans d'entreprise et de groupe (objectifs) ainsi que les actions en découlant (programmes de travaux, projets).

- Suivre et coordonner l'évolution générale du groupe, la marche des affaires dans les secteurs d'activité directement subordonnés ainsi que les projets importants.
 - Prendre les décisions relatives aux projets relevant des activités principales opérationnelles, notamment en matière de construction, d'extension ou de maintenance d'installations de production, de transport et de distribution d'énergie électrique, de prise d'engagements ou de versement de contributions concernant de telles installations, et approuver les crédits pour les dépenses et engagements correspondants, jusqu'à concurrence de 16 millions de CHF pour les projets prévus au plan financier et jusqu'à concurrence de 8 millions de CHF pour les projets non prévus.
 - Prendre les décisions relatives aux projets ne relevant pas des activités principales opérationnelles, et approuver les crédits pour les dépenses et engagements correspondants, jusqu'à concurrence de 8 millions de CHF par cas pour les projets prévus au plan financier et jusqu'à concurrence de 4 millions de CHF pour les projets non prévus.
 - Prendre les décisions relatives à l'achat et la vente d'immeubles jusqu'à concurrence de 16 millions de CHF pour les projets prévus au plan financier et jusqu'à concurrence de 8 millions de CHF pour les projets non prévus.
 - Décider de la souscription ou de la cession de capital-actions ainsi que de la prise, de l'augmentation ou de l'abaissement de participations dans des sociétés dont le but correspond aux activités principales opérationnelles de BKW jusqu'à concurrence de 4 millions de CHF par cas.
 - Décider de la souscription ou de la cession de capital-actions ainsi que de la prise, de l'augmentation ou de l'abaissement de participations dans des sociétés dont le but ne correspond pas aux activités principales opérationnelles de BKW jusqu'à concurrence de 500 000 CHF par cas.
 - Prendre les décisions concernant l'adjudication de travaux et de fournitures.
 - Prendre la décision d'intenter un procès ou de soumettre un litige à l'arbitrage et approuver les transactions correspondantes lorsque la valeur du litige n'excède pas 8 millions de CHF.
 - Décider de la souscription d'emprunts à long terme par les sociétés du groupe jusqu'à concurrence de 50 millions de CHF.
 - Nommer et veiller au perfectionnement et à la relève des chefs d'unité commerciale ainsi que des experts techniques et spécialistes Projets seniors (cadres du niveau de fonction 2).
 - Fixer les salaires et rémunérations des chefs d'unité commerciale, de division et de région, ainsi que des personnes occupant des fonctions spécialisées et des fonctions de projets correspondantes (cadres des niveaux de fonction 2 et 3), dans les limites définies par le conseil d'administration.
 - Approuver les contrats de fourniture et de prélèvement d'énergie, ainsi que les engagements en découlant pendant toute leur durée, jusqu'à concurrence de 200 millions de CHF.
 - Accorder des sûretés à montant et durée limités, y compris des garanties et des cautionnements, pour les sociétés du groupe BKW, les sociétés dans lesquelles BKW détient des participations et les entreprises partenaires dont les charges annuelles sont garanties par les actionnaires, lorsque ces sûretés portent sur des opérations exécutées dans les limites du règlement des compétences.
 - Accorder des sûretés à durée illimitée, y compris des garanties et des cautionnements, pour les sociétés du groupe, les sociétés dans lesquelles les sociétés du groupe BKW détiennent des participations et les entreprises partenaires dont les charges annuelles sont garanties par les actionnaires, lorsque ces sûretés doivent être fournies notamment dans le cadre de procédures d'adjudication, ou bien en faveur d'autorités publiques, d'entreprises investies de tâches souveraines ou d'une bourse d'électricité.
 - Approuver les budgets et les plans à moyen terme des filiales de la holding.
 - Approuver les stratégies des secteurs d'activité et des sociétés du groupe BKW rattachées à ces secteurs.
 - Approuver la création et la liquidation de sociétés du groupe BKW.
- Chaque responsable de secteur d'activité s'est vu déléguer par la direction du groupe une partie des compétences liées aux projets qui lui sont spécifiques et a en outre la charge de préparer pour la direction du groupe les affaires stratégiquement importantes relevant de son champ de compétences.

De plus amples informations sur la direction du groupe figurent au point 4 ci-après.

Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la direction du groupe

La direction du groupe doit informer régulièrement le conseil d'administration des événements importants.

Les affaires à soumettre au conseil d'administration sont préalablement discutées lors de la Conférence présidentielle. Le président du conseil d'administration, les membres de la direction du groupe et Antje Kanngiesser (secrétaire générale) y ont participé.

Information du conseil d'administration par la direction du groupe

- Rapports réguliers sur les événements importants et le cours général des affaires.
- Rapport au printemps sur le bouclage de l'exercice précédent, puis à l'automne sur le bouclage du premier semestre de l'exercice en cours, avec à chaque fois une prévision du résultat annuel selon l'évolution des affaires.
- Budget de l'exercice suivant et plan à moyen terme pour les quatre exercices suivants vers la fin de l'année pour approbation.
- Au printemps, rapports écrits notamment sur l'évolution des participations de BKW ainsi que sur la gestion des risques dans le négoce au cours de l'exercice précédent.
- A chaque début d'exercice, rapport complet sur la gestion des risques.

La gestion des risques englobe l'identification et l'évaluation des risques, ainsi que la définition des mesures visant à les réduire. Pour les risques à l'échelle du groupe, des audits sont régulièrement effectués dans le cadre de la gestion des garanties. La direction du groupe est conseillée par un comité de gestion des risques, présidé par Ronald Trächsel, membre de la direction du groupe. Au cours de l'exercice sous revue, ce comité a tenu huit réunions et rapporté régulièrement à la direction du groupe. De plus amples informations sur la gestion des risques figurent en page 40 du présent rapport.

Révision

Révision interne
Reto Umbricht

L'unité Révision interne présente des rapports trimestriels au comité de contrôle financier et de gestion des risques sur ses activités de révision, notamment sur le contrôle des opérations et des processus commerciaux au sein du groupe. Elle remet également tous les ans au comité de contrôle financier et de gestion des risques un rapport sur la révision des comptes annuels et sur des thèmes choisis par le comité de contrôle financier et de gestion des risques.

Organe de révision
Ernst & Young SA, Berne

4 Direction du groupe

Les six chefs de secteur d'activité sont membres de la direction du groupe (DG). La fonction de CEO est assurée par Suzanne Thoma depuis le 1^{er} janvier 2013.

Suzanne Thoma
Ingénieure chimiste EPF (1962, CH)

CEO, cheffe du secteur d'activité Conduite du groupe depuis 2010

Carrière

Suzanne Thoma était à la tête du secteur d'activité Réseaux depuis 2010 avant de devenir CEO de BKW en 2013. Jusqu'en 2009, elle dirigeait les activités de sous-traitance automobile du groupe WICOR à Rapperswil. Auparavant, elle était CEO de Rolic

Technologies SA, une entreprise opérant dans le secteur des hautes technologies. Elle a en outre travaillé pendant douze ans pour la société Ciba Spécialités Chimiques SA, au sein de laquelle elle a occupé différents postes dans plusieurs pays.

Christophe Bossel
Ingénieur EPFL en science des matériaux et titulaire d'un Executive Master of Business Administration (1968, CH)

Chef du secteur d'activité Réseaux, membre de la direction du groupe depuis 2013

Carrière

Christophe Bossel a commencé sa carrière chez BKW en janvier 2012 en tant que chef Asset Management du secteur d'activité Réseaux. Auparavant, il a assumé des fonctions dirigeantes dans le secteur de l'industrie, notamment dans le domaine du



De gauche à droite: Renato Sturani, Ronald Trächsel, Suzanne Thoma, Hermann Ineichen, Monica Dell'Anna, Christophe Bossel.

développement d'appareils médico-techniques et en tant que responsable Production chez les CFF.

Monica Dell'Anna

**Docteur en télécommunication, ingénieure-électri-
cienne diplômée (1971, I)**

Cheffe du secteur d'activité Marché, membre de la direction du groupe depuis 2013

Carrière

Avant son entrée chez BKW en 2013, Monica Dell'Anna a exercé à partir de 2003 différentes fonctions dirigeantes chez Swisscom. Depuis 2008, elle était membre du top-management de Swisscom et depuis 2011, membre de la direction du secteur Réseau et IT. Auparavant, Monica Dell'Anna travaillait dans le conseil au niveau international.

Hermann Ineichen

**Ingénieur électricien EPF et titulaire d'un MSC en
énergie de l'EPFL (1957, CH)**

Chef du secteur d'activité Production, membre de la direction du groupe depuis 2000

Carrière

Hermann Ineichen a rejoint BKW en 1996. Il a dirigé l'unité commerciale Commerce jusqu'à la fin de l'année 2000 et jusqu'à mi-2013, il était chef du secteur d'activité Énergie Suisse. Avant son entrée chez BKW, il a occupé le poste de chef de la division Tarifs au sein de la société Centralschweizerischen Kraftwerke AG.

Renato Sturani

Ingénieur-mécanicien diplômé (1967, D, I)

Chef du secteur d'activité Renouvelables & Efficacité, membre de la direction du groupe depuis 2013

Carrière

Avant son entrée chez BKW en 2013, Renato Sturani travaillait chez Alpiq depuis 2002: d'abord en tant que chef Production d'électricité Région Ouest, puis à partir de 2011 comme chef du secteur Énergies renouvelables. Auparavant, il a occupé des postes de direction nationaux et internationaux au sein de l'entreprise ABB Alstom Power.

Ronald Trächsel

Diplômé en sciences politiques (1959, CH)

Chef du secteur d'activité Finances et services, membre de la direction du groupe depuis 2014

Carrière

Avant son entrée chez BKW en 2014, Ronald Trächsel était le CFO du groupe Sika, actif à l'international. Entré dans le groupe en 2008, il y a assumé la direction des services Finances et IT. Auparavant, Ronald Trächsel a occupé pendant 8 ans les postes de CEO et CFO de l'entreprise Vitra, également présente à l'international. De 1995 à 1999, Ronald Trächsel a été le CFO de Ringier International.

Démissions

Lors de l'exercice sous revue, Beat Grossenbacher, chef du secteur d'activité Finances et services et CFO, a quitté la direction du groupe à la fin mai.

Matthias Kaufmann, secrétaire général, a quitté la direction du groupe élargie durant l'exercice sous revue.

Contrats de management

BKW n'a délégué aucune fonction de management à des personnes extérieures au groupe.

5 Rémunérations, participations et prêts

Les informations correspondantes figurent dans le rapport de rémunération aux pages 60 à 64.

6 Droits de participation des actionnaires

Les dispositions présentées ci-après sont tirées des statuts de BKW. Les statuts actuels seront envoyés gratuitement à tout actionnaire qui en fera la demande.

Limitation et représentation des droits de vote

Seules les personnes inscrites au registre des actions de la société comme actionnaires ayant droit de vote peuvent exercer les droits correspondants.

Il n'existe aucune restriction du droit de vote pour les actionnaires de BKW au sein de l'assemblée générale.

Les actionnaires ayant droit de vote peuvent représenter eux-mêmes leurs actions au sein de l'assemblée générale ou les faire représenter par un autre actionnaire ou par la personne indépendante désignée. Les actionnaires peuvent également donner des instructions ainsi qu'une procuration au représentant indépendant par voie électronique.

Les collectivités de droit public, les personnes morales et les sociétés commerciales sont représentées soit par leurs organes, leurs associés ou leurs représentants légaux, soit par des mandataires munis d'une procuration écrite spéciale.

Chaque action inscrite au registre des actions avec droit de vote donne droit à une voix au sein de l'assemblée générale de BKW.

Quorums statutaires

Si la loi n'en dispose pas autrement, l'assemblée générale prend ses décisions à la majorité simple des voix exprimées. La majorité simple des voix exprimées est également suffisante pour assouplir ou annuler les restrictions concernant le transfert des actions nominatives.

Convocation de l'assemblée générale et inscriptions à l'ordre du jour

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration 20 jours au moins avant la date de la réunion. L'assemblée générale peut également être convoquée à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant, au total, au minimum 10% du capital-actions. La demande doit être faite par écrit et mentionner l'objet de la discussion et les propositions.

Des actionnaires détenant ensemble des actions représentant au total une valeur nominale d'au moins 1 million de CHF peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour jusqu'à 50 jours avant la date de l'assemblée générale.

Inscriptions au registre des actions

Pour qu'un actionnaire soit autorisé à participer à l'assemblée générale ou à s'y faire représenter, son nom doit figurer dans le registre des actions avec un droit de vote, au plus tard le dixième jour qui précède la date de l'assemblée générale.

7 Prises de contrôle et mesures de défense

En application de l'art. 32 de la loi sur les bourses (LBVM), BKW a relevé, dans l'art. 6 de ses statuts, à 49% le seuil à partir duquel un actionnaire est obligé de présenter une offre publique d'acquisition.

Il n'existe aucune convention ni aucun plan en faveur de membres du conseil d'administration et/ou de la direction du groupe en cas de prise de contrôle.

8 Organe de révision

Durée du mandat

L'organe de révision de BKW est élu chaque année. Il s'agit actuellement de la société Ernst & Young SA, qui exerce ce mandat pour BKW depuis 1990. Le réviseur responsable est Roland Ruprecht.

Honoraires

Au cours de l'exercice écoulé, les honoraires versés à l'organe de révision pour la réalisation, concernant BKW et ses sociétés consolidées, d'opérations de révision prescrites par la loi se sont élevés à 826 000 CHF. Les honoraires versés à ce même organe pour des prestations liées à la révision (notamment des prestations de contrôle non prescrites par la loi et des prestations de conseil en comptabilité et dans le domaine du prix transfert) se sont élevés à 451 000 CHF.

Instruments d'information de l'organe de révision externe

La surveillance et le contrôle de l'organe de révision représentent une activité centrale du

comité de contrôle financier et de gestion des risques (voir aussi point 3, Missions et attributions du comité de contrôle financier et de gestion des risques). Ce dernier tient quatre réunions ordinaires par an, auxquelles assiste également l'organe de révision avec un droit d'expression correspondant. Au cours de l'exercice 2014, l'organe de révision a été présent aux quatre réunions ordinaires et à une réunion extraordinaire tenues par le comité de contrôle financier et de gestion des risques.

L'organe de révision effectue une évaluation, à l'attention du comité de contrôle financier et de gestion des risques, des comptes annuels établis selon le Code des obligations ainsi que des comptes annuels et semestriels du groupe. En fin d'année, il doit exposer à ce comité les principaux axes d'audit qu'il a décidé de suivre pour l'exercice suivant, ainsi que les raisons qui l'ont conduit à choisir ces axes précis. Le comité de contrôle financier et de gestion des risques doit approuver le plan d'audit ainsi exposé et charge occasionnellement l'organe de révision de contrôles spécifiques supplémentaires.

Le comité de contrôle financier et de gestion des risques évalue les prestations et l'indépendance de l'organe de révision tous les ans. S'agissant des prestations, il base son évaluation sur la qualité du reporting et des rapports d'audit, sur la mise en œuvre du plan d'audit approuvé par ses soins et sur la collaboration avec l'unité Révision interne. S'agissant de l'indépendance, il compare les honoraires budgétisés pour l'activité d'audit de l'organe de révision à ceux budgétisés pour ses prestations supplémentaires, et vérifie en outre en quoi consistent ces prestations supplémentaires.

9 Politique d'information

Politique d'information

BKW s'attache à informer ses actionnaires et clients tout comme le grand public et ses collaborateurs dans les meilleurs délais, de manière complète et transparente. Elle communique régulièrement aux médias les événements importants concernant ses activités. Au moins une fois par an, elle organise une conférence de presse de

présentation du bilan. Les actionnaires reçoivent, en même temps que la convocation écrite à l'assemblée générale, une lettre aux actionnaires et un bon de commande pour le rapport annuel. Ils reçoivent une autre lettre aux actionnaires, généralement semestrielle, qui résume la marche des affaires. Les informations susceptibles d'influencer les cours boursiers sont rendues publiques conformément aux dispositions de la législation boursière. Les communiqués de presse sont publiés sur Internet, à l'adresse www.bkw.ch, de même que des informations spécialement destinées aux actionnaires et aux investisseurs, en particulier les rapports de gestion et les résultats des assemblées générales.

10 Autres fonctions

Conseil d'administration

Urs Gasche

- Président du CA de Salines Suisses SA, Pratteln
- Membre du conseil d'administration de Kumagra AG, Berne
- Membre du conseil d'administration de Thuner Seespiele AG, Thoune
- Président du conseil de fondation de la fondation Lindenhof, Berne
- Président du conseil de fondation de la fondation Schloss Jegenstorf, Jegenstorf
- Membre du conseil de fondation du Musée alpin suisse, Berne
- Président de la Fédération des associations suisses du commerce et de l'industrie de la technologie médicale (FASMED), Muri bei Bern

Hartmut Geldmacher

- Membre du conseil de surveillance de Bayernwerk AG, Ratisbonne
- Président du conseil de surveillance de Rhein-Main-Donau AG, Munich
- Membre du conseil de surveillance de Hansewerk AG, Quickborn
- Président du conseil de fondation de la Bayerische EliteAkademie, Munich

Kurt Rohrbach

- Président de l'Association des entreprises électriques suisses (AES), Aarau

- Membre de la direction du Cours suisse de direction d'entreprise (SKU), Zurich
- Membre de la direction d'economiesuisse, Zurich
- Membre de la direction d'eurelectric, Bruxelles
- Directeur et co-propriétaire de Devaux & Rohrbach GmbH, Büren an der Aare

Barbara Egger-Jenzer

- Membre du conseil d'administration de BLS SA, Berne
- Membre du conseil d'administration de BLS Netz AG, Berne

Philippe Virdis

- Membre du conseil d'administration de Groupe E SA, Fribourg
- Vice-président du conseil d'administration de Capital Risque Fribourg SA, Fribourg
- Président du conseil d'administration des Forces Motrices de Conches SA, Ernen
- Membre du conseil d'administration d'EW Goms Holding AG, Ernen
- Membre du conseil d'administration de Belenos Clean Power Holding AG, Bienne
- Vice-président du conseil d'administration de Swiss Hydrogen Power SHP SA, Fribourg
- Membre du conseil d'administration de g2e glass2energy sa, Villaz-Saint-Pierre
- Membre du conseil d'administration de PLANAIR SA, La Sagne

Marc-Alain Affolter

- Président du conseil d'administration d'Affolter Holding SA, Malleray
- Membre du conseil d'administration de Esco S.S., Geneveys-Coffrane
- Membre du conseil d'administration de Affolter Technologies S.A., Malleray

Georges Bindschedler

- Vice-président du conseil d'administration de Habegger Maschinenfabrik AG, Thoun
- Président du conseil d'administration de Rutin AG, Lachen, et de KUBO-TECH AG, Effretikon (structure du groupe)
- Vice-président du conseil d'administration de Helvetic Estates AG, Berne
- Président du conseil d'administration de Lüthi Holding AG, Berthoud
- Vice-président du conseil d'administration de Remaco AG et membre du conseil d'administra-

- tion de Remaco Wealth Management AG, tous deux à Bâle (structure du groupe)
- Président du conseil d'administration de Micamation AG, Dällikon, et de QBIS AG, Wallisellen (structure du groupe)
- Membre du conseil d'administration de Berakom AG, Konolfingen, et d'Ursella AG, Hergiswil (NW) (structure du groupe)
- Membre du conseil d'administration d'Arton Real Estates AG, Zurich
- Membre du conseil de fondation de PK-Aetas, fondation collective LPP, Berne
- Vice-président du conseil de fondation de l'université de Berne, fondation de recherche, Berne
- Membre du conseil de fondation de la Fondation Suisse de Cardiologie, Berne
- Président du conseil de fondation de la fondation Werner und Hedy Berger-Janser pour la recherche contre le cancer, Berne
- Président du Conseil de l'école de la Haute école spécialisée bernoise
- Membre du conseil de fondation de la fondation des fondateurs, Berne, de la fondation Strategiedialog 21, Zurich, et de la fondation Schweizer Monatshefte, Zurich (structure du groupe)
- Vice-président du conseil de fondation de la fondation Steinmann- Schloss Wyl, Schlosswil
- Membre du conseil de fondation de la fondation «zum Delphin», Zurich
- Vice-président de la cooperative Schärpeter, Berne
- Membre du conseil de fondation de la fondation de l'Internationale Treuhand AG pour la participation des collaborateurs, Bâle

Eugen Marbach

- Membre du conseil de fondation de la fondation Berner Münster, Berne

Beatrice Simon-Jungi

- Membre du conseil d'administration de Salines Suisses SA, Pratteln
- Membre du conseil de fondation de la fondation Kulturhalle Lyss, Lyss

Kurt Schär

- Président du conseil d'administration d'Emmental Tours AG, Berthoud
- Président du conseil d'administration de la Route du Cœur, Berthoud
- Président du conseil d'administration de Härzdörfli AG, Madiswil

- Vice-président du conseil d'administration de Striebig AG, Lucerne
- Membre du conseil d'administration de Stöcklin Küchenmöbelfabrik AG, Aesch (BL)
- Membre du conseil d'administration d'IE Engineering Group AG, Zurich
- Membre du conseil de fondation de la Fondation Dialogue Risque, Saint-Gall
- Président du conseil d'administration de Sorglos Design AG, Luthern
- Membre du conseil de fondation de la fondation WBM (Werkstätte für Behinderte), Madiswil
- Membre du conseil de fondation de la fondation de prévoyance pour le personnel de Firma Striebig AG, Lucerne

Roger Baillod

- Membre du conseil d'administration de la Fédération des coopératives Migros à Zurich

Direction du groupe

Suzanne Thoma

- Membre du conseil d'administration de Schaffner Holding SA, Luterbach
- Membre du conseil d'administration du groupe Beckers, Suède

Christophe Bossel

–

Monica Dell'Anna

- Membre du conseil d'administration de Gasverbund Mittelland AG, Arlesheim

Hermann Ineichen

–

Renato Sturani

–

Ronald Trächsel

- Président du conseil d'administration de Wyss Samen und Pflanzen AG, Zuchwil
- Membre du conseil d'administration de Création Baumann Holding AG, Langenthal

11 Changements importants

Intervenues après le 31 décembre 2014

Changements organisationnels

Pas de changements organisationnels importants.

Changements aux postes-clés

Les deux membres du conseil d'administration Philippe Virdis et Eugen Marbach quitteront le conseil d'administration au terme de leur mandature, à la fin de l'assemblée générale ordinaire du 8 mai 2015. Monsieur Virdis était le représentant de l'actionnaire de BKW Groupe E SA. Dominique Gachoud, directeur général de Groupe E SA, sera proposé à l'élection comme successeur de Monsieur Virdis.

Rapport de rémunération 2014

Conformément à l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014, toutes les informations sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction du groupe seront désormais présentées dans le rapport de rémunération. Elles étaient jusqu'alors présentées dans le rapport de Corporate Governance et dans les comptes annuels de BKW SA.

L'ORAb nécessite également d'autres changements en termes d'ancrage des principes du système de rémunération du conseil d'administration et de la direction du groupe de BKW dans les statuts. Il s'agit notamment d'intégrer aux statuts de nouveaux principes sur les rémunérations des membres de la direction du groupe dépendant des résultats, l'attribution des titres de participation, les droits de conversion et d'option des membres du conseil d'administration et de la direction du groupe ainsi que sur les tâches et les compétences du comité de nomination et de rémunération.

Dans un contexte de plus en plus axé sur le marché et conformément à sa stratégie d'entreprise y relative, BKW a décidé d'ajuster progressivement les rémunérations de la direction du groupe au niveau du marché. Elle place l'accent sur la stabilité en augmentant progressivement les salaires de base dès 2015 et en proposant une participation en actions à cessibilité restreinte axée sur le long terme depuis 2014. La participation aux résultats à long terme est associée à l'opportunité et au risque d'évolution du prix des actions et souligne par conséquent également, d'un point de vue économique, l'orientation à long terme des intérêts de la direction du groupe vers les intérêts durables des actionnaires. En contrepartie, la rémunération variable axée sur le court terme diminuera dès 2015. Les principes de la rémunération sont fixés dans les statuts. Ils devront être approuvés par les actionnaires lors de l'assemblée générale ordinaire du 8 mai 2015, conformément aux dispositions transitoires de l'ORAb.

Compétences et procédure de fixation

Le comité de nomination et de rémunération seconde le conseil d'administration notamment dans l'élaboration des principes de rémunération des membres du conseil d'administration et de la direction du groupe ainsi que dans la fixation des salaires au niveau du conseil d'administration et de la direction du groupe. Il est habilité à fixer, avec valeur de décision définitive, les salaires des membres de la direction du groupe, obligation étant faite d'en informer le conseil d'administra-

tion. Le comité de nomination et de rémunération veille en particulier à ce que la rémunération globale soit adaptée au marché et aux performances, et à ce que les principes de rémunération soient mis à jour régulièrement. Les rémunérations des membres du conseil d'administration sont contrôlées et adaptées par le comité de nomination et de rémunération de façon périodique (généralement tous les trois ans), avec le concours d'une société de conseil externe indépendante.

Le comité de nomination et de rémunération est composé de trois membres élus individuellement chaque année par l'assemblée générale parmi les membres du conseil d'administration. La CEO assiste également aux réunions du comité de nomination et de rémunération et a le droit de présenter des demandes. En revanche, elle ne participe pas aux réunions et parties de réunions au cours desquelles les questions de sa propre rémunération et/ou de ses performances sont abordées.

Les missions et l'organisation du comité de nomination et de rémunération sont fixées dans le règlement d'organisation et sont par ailleurs définies de manière concrète dans les règlements approuvés par le conseil d'administration. Le rapport de Corporate Governance fournit en page 51 un aperçu des autres missions ainsi que des membres du comité de nomination et de rémunération en exercice.

Rémunérations versées au conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration reçoivent en rétribution de leur activité une indemnité annuelle fixe indépendante des résultats de l'entreprise ainsi qu'une indemnité forfaitaire destinée à couvrir leurs frais. Les rémunérations fixes comprennent les indemnités annuelles fixes ainsi que les jetons de présence versés, sauf pour le président et les deux vice-présidents qui ne reçoivent pas de jetons de présence.

Les indemnités fixes des membres du conseil d'administration sont restées les mêmes pour l'exercice 2014.

Pour certains membres du conseil d'administration, les rémunérations fixes sont en partie ou en totalité versées à l'employeur.

Les autres rémunérations englobent l'indemnité forfaitaire perçue par les membres du conseil d'administration pour couvrir leurs frais, les contributions AVS/AI/AC de l'employeur ainsi que les contributions à la caisse de pension et impôts à la source des employés pris en charge par BKW.

Rémunérations versées aux membres du conseil d'administration durant l'exercice 2014

en milliers de CHF		Rémunérations fixes	Rémunérations en actions	Autres rémunérations	Total	CONTRÔLE
Urs Gasche	Président	280	3	46	329	
Antoinette Hunziker-Ebnetter	Vice-présidente (jusqu'au 9 mai 2014)	40		4	44	
Hartmut Geldmacher	Vice-président (à compter du 9 mai 2014)	65	3	41	109	
Kurt Rohrbach ¹	2 ^e vice-président	522	3	108	633	
Marc-Alain Affolter	Membre	68	3	15	86	
Roger Baillod	Membre	68	3	15	86	
Georges Bindschedler	Membre	66	3	6	75	
Barbara Egger-Jenzer ²	Membre	58		5	63	
Eugen Marbach	Membre	58		13	71	
Kurt Schär	Membre	68	3	11	82	
Beatrice Simon-Jungi ²	Membre	54		5	59	
Philippe Virdis	Membre	58		9	67	
Total		1 405	21	278	1 704	

¹ Activité à plein temps.

² L'ensemble des rémunérations ont été versées au canton de Berne.

Rémunérations versées aux membres du conseil d'administration durant l'exercice 2013

en milliers de CHF		Rémunérations fixes	Rémunérations en actions	Autres rémunérations	Total	CONTRÔLE
Urs Gasche	Président	280	3	45	328	
Antoinette Hunziker-Ebnetter	Vice-présidente	90		5	95	
Kurt Rohrbach ¹	2 ^e vice-président	522	3	113	638	
Marc-Alain Affolter	Membre	66		14	80	
Roger Baillod	Membre (à compter du 17 mai 2013)	35		8	43	
Georges Bindschedler	Membre	74	3	5	82	
Ueli Dietiker	Membre (jusqu'au 17 mai 2013)	31		6	37	
Barbara Egger-Jenzer ²	Membre	74		10	84	
Hartmut Geldmacher	Membre	56	3	36	95	
Eugen Marbach	Membre	58	3	13	74	
Kurt Schär	Membre	64	3	14	81	
Beatrice Simon-Jungi ²	Membre	56	3	7	66	
Philippe Virdis	Membre	60	2	11	73	
Total		1 466	23	287	1 776	

¹ Activité à plein temps.

² L'indemnité annuelle fixe, d'un montant de 40 000 CHF, a été versée au canton de Berne.

Une fois par an, le conseil d'administration détermine en outre le nombre d'actions BKW pouvant être achetées par ses membres ainsi que le prix préférentiel et la période de blocage correspondants, le but étant qu'ils contribuent à l'accroissement durable de la valeur de l'entreprise. Les rémunérations en actions intègrent l'avantage matériel correspondant à l'achat d'actions BKW à

un prix préférentiel. En 2014, tous les membres du conseil d'administration ont eu la possibilité d'acquérir 600 actions BKW à un prix préférentiel (400 actions en 2013). Les actions ainsi acquises ne peuvent être revendues qu'à l'issue d'une période de blocage de trois ans, qui est prise en compte à travers l'application d'une déduction lors du calcul des rémunérations en actions.

CONTRÔLE

Participation des membres du conseil d'administration au capital-actions de la société

Nombre d'actions		31.12.2013	31.12.2014
Urs Gasche	Président	2 177	2 777
Antoinette Hunziker-Ebnetter	Vice-présidente (jusqu'au 9 mai 2014)	300	n/a
Hartmut Geldmacher	Vice-président (à compter du 9 mai 2014)	1 920	2 520
Kurt Rohrbach	2 ^e vice-président	12 157	12 757
Marc-Alain Affolter	Membre	3 120	3 720
Roger Bailod	Membre	1 000	1 600
Georges Bindschedler	Membre	5 120	5 720
Barbara Egger-Jenzer	Membre	400	400
Eugen Marbach	Membre	3 000	3 000
Kurt Schär	Membre	400	1 000
Beatrice Simon-Jungi	Membre	1 000	1 000
Philippe Viridis	Membre	4 520	4 520
Total		35 114	39 014

CONTRÔLE

Certaines actions détenues par les membres du conseil d'administration sont soumises à une période de blocage pouvant aller jusqu'à trois ans.

CONTRÔLE

Aucun membre, actuel ou ancien, du conseil d'administration ne bénéficie d'un prêt ou d'un crédit en sa faveur ou en faveur d'un de ses proches.

Il n'existe aucune convention ni aucun plan prévoyant des indemnités de départ ou d'autres prestations ou avantages en faveur des membres sortants du conseil d'administration.

Rémunérations versées à la direction du groupe

Les membres de la direction reçoivent pour leur activité une rémunération annuelle de base fixe définie individuellement selon les fonctions et responsabilités, la contribution aux résultats, les conditions de rémunération en vigueur sur le marché, ainsi que la situation économique et les perspectives d'avenir de l'entreprise.

Chacun bénéficie aussi d'une part de participation aux résultats versée en francs suisses qui

varie chaque année en fonction des résultats de l'entreprise et des performances du membre concerné, allant jusqu'à 35 % de sa rémunération annuelle de base fixe.

A partir de 2014, une participation aux résultats à long terme est versée sous forme d'actions à cessibilité restreinte, à hauteur de 30 % de la rémunération annuelle de base fixe pour la CEO et de 20 % pour les autres membres de la direction. Les actions sont attribuées en décembre pour l'exercice en cours et sont soumises à une période de blocage de trois ans prise en compte par l'application d'une déduction dans la valeur présentée.

La rémunération variable à court terme dépendant des résultats, qui diminuera considérablement en 2015, est versée en francs suisses. Elle est déterminée en fonction de la contribution du membre aux résultats de BKW et des objectifs de

performance individuels atteints qui comprennent des objectifs spécifiques à l'entreprise ou au secteur, des objectifs personnels et des objectifs déterminés en comparaison au marché, à d'autres entreprises ou à des valeurs de référence comparables. La rémunération variable à court terme des membres de la direction est fixée par le comité de nomination et de rémunération sur demande de la CEO. La rémunération variable à court terme de la CEO est fixée directement par ce comité.

CONTRÔLE

Le conseil d'administration a en outre déterminé pour 2014, pour la dernière fois, le nombre d'actions BKW pouvant être achetées par les membres de la direction, ainsi que le prix préférentiel et la période de blocage correspondants. En 2014, les membres de la direction ont eu la possibilité d'acquérir 600 actions BKW à un prix préférentiel (400 actions en 2013). Les actions ainsi acquises ne peuvent être revendues qu'à l'issue d'une période de blocage de trois ans, qui est prise en compte par l'application d'une déduction dans la valeur présentée. Ce programme de participation au capital-actions de la société pour les membres de la direction ne sera pas poursuivi en 2015.

Suite au passage du système d'achat d'actions à un prix préférentiel vers une participation aux résultats à long terme versée sous forme d'actions, les deux éléments sont compris dans les rémunérations en actions présentées dans l'exercice 2014. Ce ne sera plus le cas en 2015 où seules les participations aux résultats à long terme seront présentées.

S'agissant des rémunérations soumises aux cotisations sociales, tous les montants présentés ici sont des montants bruts. Les prestations de prévoyance indiquées englobent la part de l'employeur aux contributions à la caisse de pension et à l'AVS/AI/AC. La Caisse de pension FMB possède un plan de prévoyance basé sur la primauté des prestations. Les prestations de prévoyance englobent donc, outre les contributions ordinaires de l'employeur, la part de l'employeur pour les versements supplémentaires en raison des augmentations du salaire assuré.

Rémunérations versées aux membres de la direction du groupe et au membre ayant perçu la rémunération la plus élevée

en milliers de CHF	Suzanne Thoma CEO		Total des rémunérations versées aux membres de la direction du groupe ¹	
	2013	2014	2013	2014
Rémunérations fixes	480	527	1834	2646
Participations aux résultats	144	158	451	531
Rémunérations en actions	3	136	11	442
Prestations de prévoyance	289	224	811	859
Total	916	1045	3107	4478

CONTRÔLE

¹ En 2014, la direction du groupe a été au complet, avec six membres durant toute l'année. En 2013, elle a compté uniquement quatre membres pendant une longue période en raison de divers remaniements.

CONTRÔLE

Au 31 décembre 2014, aucun prêt en faveur de membres de la direction du groupe n'était en cours, tout comme lors de l'exercice précédent.

Il n'existe aucune convention ni aucun plan prévoyant des indemnités de départ ou d'autres prestations ou avantages en faveur des membres sortants de la direction du groupe.

Le tableau suivant indique la participation de chaque membre de la direction au capital-actions de BKW.

Participation des membres de la direction du groupe au capital-actions de la société

Nombre d'actions		31.12.2013	31.12.2014	CONTRÔLE
Suzanne Thoma	CEO	2 560	7 333	
Christophe Bossel	Chef Réseaux	400	3 681	
Monica Dell'Anna	Cheffe Marché	0	3 075	
Ronald Trächsel	Chef Finances et services (à compter du 1 ^{er} août 2014)	n/a	1 289	
Beat Grossenbacher	Chef Finances et services (jusqu'au 30 juin 2014)	2 520	n/a	
Hermann Ineichen	Chef Production	2 822	6 112	
Renato Sturani	Cher Renouvelables & Efficacité	0	3 143	
Total		8 302	24 633	

Certaines actions détenues par les membres de la direction du groupe sont soumises à une période de blocage pouvant aller jusqu'à trois ans.

Rapport de l'organe de révision sur la vérification du rapport de rémunération

A l'Assemblée générale de

BKW SA, Berne

Berne, le 13 mars 2015

Rapport de l'organe de révision sur la vérification du rapport de rémunération

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération de BKW SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014. L'audit s'est ainsi limité aux indications selon les articles 14 à 16 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) dans les passages marqués en ligne bleue aux pages 60 à 64 du rapport de rémunération.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement et de la présentation sincère du rapport de rémunération conformément à la loi et à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) incombe au Conseil d'administration. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le rapport de rémunération ci-joint. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que notre audit soit planifié et réalisé de telle façon qu'il nous permette de constater avec une assurance raisonnable que le rapport de rémunération est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les articles 14 à 16 ORAb contenues dans le rapport de rémunération. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le rapport de rémunération puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Cet audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes d'évaluation appliquées des éléments de rémunération ainsi qu'une appréciation de la présentation du rapport de rémunération dans son ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, le rapport de rémunération de BKW SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Ernst & Young SA

Roland Ruprecht
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Philippe Wenger
Expert-réviseur agréé

Adresses

Investor Relations

BKW SA
Investor Relations
Viktoriaplatz 2
CH-3000 Berne 25
Tél. +41 58 477 53 56
Fax +41 58 477 58 04
investor.relations@bkw.ch

Media Relations

BKW SA
Media Relations
Viktoriaplatz 2
CH-3000 Berne 25
Tél. +41 58 477 51 07
Fax +41 58 477 57 90
info@bkw.ch

Le présent rapport contient des déclarations prospectives basées sur diverses estimations. Ces informations impliquent des risques et des incertitudes difficilement prévisibles et pourraient donc différer des résultats réels. Ce rapport est publié en allemand, en français et en anglais, la version allemande faisant foi.

Impressum

Rédaction

Corporate Communications, Berne

Conception

Process Brand Evolution, Zurich
www.process-group.com

Photos

Michel Jaussi, Linn
www.jaussi.com
Suzanne Schwiertz, Zurich
www.foto-schwiertz.ch

Illustrations

Robert Samuel Hanson, Berlin
www.robertsamuelhanson.com

Impression

Neidhart + Schön, Zurich
www.nsgroup.ch



ClimatePartner°
klimaneutral

Druck | ID: 53232-1502-1021

Nous soutenons VALIDA

Les pages avec des pop-up ont été produites par l'entreprise VALIDA de Saint-Gall.

Cette entreprise de 400 employés compte parmi les premières de Suisse en matière d'institutions sociales. Il s'agit d'une

entreprise de production et de prestations à vocation sociale. VALIDA propose des postes de travail et d'apprentissage aux personnes âgées de plus de 16 ans et ayant un handicap physique, mental ou psychique.

